



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrément P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, mars / avril 2007
N° 71 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

En glanant dans la belgitude
/ J. Rogissart, pp. 2-3

Bilingue oui, mais pas
à la sauce belge ! / Oculus, p. 3

Etudiants français et luxembourgeois
remballés / J. Erler, p. 4

À propos de la docu-fiction de la RTBF
et de l'essai *Bye bye Belgium*
/ A. Barral - P. Mélot, pp. 5-9

Petits crimes entre amis
/ M. Lemmens, p. 10

On nous écrit, p. 11

Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 12

Jeux, p. 13

Le site gallo-romain de Pommeroeul
/ M. Suttor, p. 14

Interreg 1, 2 et 3... / E. Fastrez, p. 15

Dossier spécial élections françaises,
pp. 16-22

L'édification de l'Europe par l'intoxica-
tion des lycéens / Y. Bollmann, p. 23

Nous avons lu / J. Rogissart, p. 24

J'accuse cette Belgique-là..., p. 25

Échos de Flandre / J. Goffin, pp. 26-27

Échos de France
/ C. Opassich, pp. 28-29

Épinglé dans la presse / J. Liénard,
M. De Middleleer, pp. 29-31

Encart

La Nouvelle Wallonie Libre
Édito + Conjoncture politique +
Coin du Géopoliticien + De gauche et
de droite / J. Rogissart, pp. 1-4

Les articles n'engagent que leurs auteurs

ALLEZ, MESSIEURS,
MAIS JAMAIS EN DESSOUS
DE LA CEINTURE...!



Mise en place du Front francophone

En glanant dans la belgitude

Jacques Rogissart

Le prince Laurent est un raté. Il y en a dans les meilleures familles et l'histoire personnelle de celui-ci attire autant la pitié que l'indignation. Je ne crois donc pas que ses dernières frasques financières soient une bonne rampe de lancement pour la très nécessaire campagne républicaine dans nos régions. Bien entendu, il faut l'obliger à rendre gorge et punir, avec la dernière rigueur, les escroqueries commises par les militaires qui furent ses bailleurs de fonds. Là réside, en effet, le plus grand scandale de cette affaire. Il y avait donc de la moisissure dans les forces armées, un des derniers corps où le culte de la royauté se célèbre avec la même ferveur qu'au sommet du PS. Ne la laissons pas oublier.

Une retombée de la polémique autour du sieur Laurent a été de faire mûrir une réflexion sur le rôle et les rentes de la famille royale. Même dans la grande presse belge, il s'est trouvé des plumes pour rappeler que la progéniture d'Albert II est plus gavée que celle des autres monarques européens et qu'elle devait apprendre à travailler comme tout un chacun. Signe de progrès de la lucidité, on a même mis en cause la dotation de Mme Fabiola. Il est de fait que son 1,4 millions d'euros annuels crient un peu vengeance à ce ciel qu'elle aime tant évoquer dans ses dévotions et ses trémoussements pentecôtistes.

Les belgicains prétendent que la monarchie coûte moins cher que le Président de la République française. Mais le titulaire de celle-ci ne le devient ni de droit ni à vie ; il le doit au choix démocratique de la nation. En outre, il est à la tête d'une puissance aux responsabilités mondiales qui pèsent incommensurablement plus lourd que la Belgische dans le devenir de la planète.

Du même souffle que leurs philippiques contre M. Laurent, les Flamands réclament plus fort que jamais la réduction des pouvoirs royaux à un rôle protocolaire. Désireux de la conforter dans leurs bons sentiments, nous les invitons à réfléchir plus avant. À s'en tenir à la lettre de la Constitution et à l'usage qui s'est cristallisé autour d'elle, le roi n'est-il pas déjà une simple potiche sur la cheminée du pouvoir ? Non, évidemment. N'impliquait-on pas son influence réelle dans la désignation des ministres, l'efficacité de ses "colloques singuliers" avec eux et avec les autres personnalités dévouées au régime, les serments de fidélité à sa personne que requièrent encore certaines institutions (quand donc la Communauté française et la Région wallonne les aboliront-elles, à l'instar de la Flandre ?) et les honneurs dont il est la source, c'est par le jeu des symboles fourmillant autour du trône que sa présence se fait surtout sentir dans la vie politique. Il est difficile de toucher à cela par un simple toilettage de textes. C'est immanent, immatériel, non codifié. La seule solution de fond, c'est la République. Elle n'est pas qu'un vocable ; c'est une tout autre vision de la vie nationale, une saisie claire et saine des droits et des devoirs de chacun. Elle a sa propre sacralité, mais c'est une sacralité sans mythe décepteur.

Nos adversaires voient dans la monarchie la clé de voûte de l'État fédéral. Ils n'ont pas tout à fait tort. Peut-être ne serions-nous pas républicains si nous étions anglais ou néerlandais, citoyens de pays dont la dynastie a un pacte authentique avec une vraie nation. Mais nous avons d'autres raisons que le séparatisme pour vouloir reléguer la couronne au musée. Il y a, chez les Saxe-Cobourg, une tentation récurrente du pouvoir personnel. En temps ordinaire, où leur intelligence se vautre dans d'étroites limites. (Léopold II seul fut un génie, quels que fussent les crimes qui chargent sa mémoire) cette aspiration est proprement bouffonne, mais lorsque des circonstances dramatiques, comme la dernière Guerre, leur ouvrent un boulevard, ils deviennent dangereux pour la démocratie. C'est pourquoi nous prenons au sérieux l'impair commis le 24 janvier par M. Philippe, l'autre fiston de la famille, à l'endroit des rédacteurs en chef du *Morgen* et de *VTM*. On connaît la cause de l'algarade — devant témoins, ce qui dénote une fois de plus sa princière obstination : les critiques de ces médias contre son activité commerciale en Afrique du Sud. S'il s'était borné (c'est le mot !) à s'en plaindre en homme vexé, on aurait pu le comprendre. Mais, pour leur clore le bec, il s'est drapé dans sa qualité de futur roi (du moins il le croit) avec un jaillissement intempestif de ces symboles qui forment ce que Mme Arena appellerait le *numen* du trône. Il les a sommés de contempler en sa personne une "institution" naturellement inattaquable. Il s'était déjà autoproclamé "leader". Le voilà qui se promeut dans le délire ! Ce n'est pas la première fois qu'il démasque ses batteries (souvenons-nous du feu roulant qu'il a promis à ceux qui veulent mettre fin à la Belgique). Mais pour le coup, il a inquiété le Premier ministre lui-même. Sachons en gré à son mauvais génie.

* * *

Puisque nous en sommes aux symboles, épinglons la pauvreté de ceux dont la belgeoisie illumine ses nostalgies et ses angoisses. Une famille royale chassée de son piédestal par la médiocrité de ses membres. Des sportifs que l'on crut grands et dont les enquêtes judiciaires ont ruiné la réputation. Le carrosse où une joueuse de tennis, par ailleurs fugitive fiscale, baladait les midinettes devenues citrouilles sous la lumière crue de son naufrage conjugal. Au rayon des héros, le sergent De Bruyne et le caporal Trazegnies étaient taillés dans une autre étoffe !

* * *

L'amère patrie des Belges a beau se décrépiter et la Flandre se durcir, les vizirs francophones s'ingénient à perpétuer un passé qui les fuit. La récente réforme des programmes linguistiques dans les écoles met le dernier trait à l'image décevante que Mme Arena ne cesse de donner d'elle-même. Considère-t-elle les grandes langues internationales comme "élitistes" à l'instar du latin, objet de son mépris prolétarien ? À tort ou à raison, les évolutions patronales et internationales

>>>

font grief aux jeunes Wallons de ne pas les connaître. Mme le ministre (notez que je respecte le genre exact du mot) préfère leur substituer le néerlandais au tableau noir. Ignore-t-elle que cette exigence passe pour fartelue aux Pays-Bas et qu'y satisfaire est très loin de procurer un sésame pour décrocher un emploi convoité par les Flamands ? En fait, elle a, si l'on peut dire, l'esprit ailleurs. Il s'agit pour elle de cimenter la *België* par la "compréhension" (*sic*) réciproque de ses peuples. Parle la langue du *baas* et présente ton arrière-train à ses ruades !

* * *

Comme ils cherchent des lumières en France, ceux-là même qui refusent de se donner à elle ! On voit des hiérarques de notre PS frôler les jupes de Mme Royal et leurs collègues du MR prendre de viriles leçons de clarté chez M. Sarkozy. MM. Le Pen et Besancenot fascinent leurs amis de ce côté du Quiévrain. À défaut de prendre modèle sur la terne Mme Voynet, Ecolo fait grand cas du pacte que M. Hulot a fait signer par les candidats à la présidence de la République, et qui a bonne presse — pas de chance pour nos Verts — dans

nos propres familles politiques.

Et le choix du 10 juin comme date de nos prochaines élections législatives ? Influencé par celle des scrutins français, tant il est difficile de cacher que l'opinion wallonne et bruxelloise est plus passionnée par leur campagne que par ce qui se passe chez nous. À tort, sans doute, car nous nous dirigeons vers des échéances cruciales. Mais la France brille tellement fort à notre porte !

Dans un registre plus pathétique, nos pauvres et nos mal logés tournent, eux aussi, le regard vers le sud. Ne faisons pas fond sur leur misère, mais si l'abbé Pierre avait été allemand ou suédois, sa mort aurait-elle soulevé la même émotion dans leurs tristes cohortes ? Et les tentes alignées en appel et en témoignage le long de la Sambre, à Charleroi, ne furent-elles pas une imitation de ce que les Enfants de don Quichotte ont réalisé à Paris jusqu'à émouvoir le chef de l'État ?

Présence de la France. Elle redevient le grand refoulé de la conscience politique des Wallons. Un jour ou l'autre, elle émergera dans un besoin irrépressible de rejeter notre complaisance dans l'abaissement. ■



Un double constat vient de tomber dans notre paysage scolaire et universitaire : OUI, les jeunes Wallons croient au bilinguisme ; NON, ils n'attendent rien de celui qui a cours en Belgique.

Dans un bel ensemble, ils viennent d'infliger un camouflet retentissant à leurs autorités régionales. Sur un total de 181 étudiants bénéficiaires d'une bourse octroyée par la Région wallonne dans le cadre du plan Marshall, ils sont 171 (94,4%) à avoir choisi un pays anglophone pour y passer une année d'immersion linguistique. 8 d'entre eux (4,7%) ont opté pour un des

Bilingue oui, mais pas à la sauce belge !

deux pays néerlandophones existants, et 2 (1,2%) iront se perfectionner dans un pays de langue allemande.

Leur très faible intérêt à court, à moyen et à long terme pour la langue pratiquée en Flandre est ainsi démontré avec éclat. Pour ces jeunes adultes, le néerlandais est un cul-de-sac culturel lié, en plus, à une impasse politique et sociale. D'un coup, les affirmations trompeuses de la ministre Arena viennent de s'écrouler comme un château de cartes. La réalité : **le néerlandais n'est pas « la langue la plus proche du Wallon » !**

Pourtant, cette zélatrice de l'étriqué bilinguisme belgo-belge ne s'avoue pas

vaincue. Sa réaction autoritaire n'a pas tardé. Nous y devinons le fond de sa pensée obstinément belge : ***De gré ou de force, les étudiants wallons candidats à l'aide régionale parleront néerlandais.*** Illico presto, une contrainte nouvelle vient donc de voir le jour : ***Vous voulez une bourse pour un pays anglophone, chers étudiants ? Fort bien. Mais à une condition : prouvez-moi d'abord, devant le Forem, votre maîtrise du néerlandais — ou de l'allemand*** (pour faire passer la pilule du néerlandais).

Vous voyez, les jeunes — et les moins jeunes ! — le totalitarisme n'est jamais tout à fait mort. Ses séides sont partout. Y compris parmi nous. ■

Oculus

À l'attention de nos lecteurs

Les élections législatives du 10 juin prochain seront sans doute cruciales pour le sort de la Belgique et l'avenir institutionnel de la Wallonie. À écouter l'opinion, on se rend compte que les avis sont divers et encore indécis sur ces questions. Il n'est pas impossible que le pays entre dans une ère de turbulence.

Avec assurance et sans s'écarter de sa ligne — qui reste plus que jamais l'exigence d'une **union de la Wallonie à la République française** — notre revue continue à refléter le pluralisme politique et philosophique qui a cours en Wallonie. Nos collaborateurs s'y expriment librement et nos lecteurs y ont également la parole. La diversité des points de vue est assurée dans le respect de l'objectif commun.

Nous remercions nos lecteurs de vouloir bien reconnaître la volonté qui est la nôtre de leur présenter un périodique visant, depuis sa création, à être pour eux et leur entourage une source mobilisatrice d'information et de réflexion.

La rédaction

Etudiants français et luxembourgeois remballés

Un pôle d'attractivité wallon ignoré...

Dans les prochains mois, Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française, risque une sérieuse gifle de la Cour européenne de Justice. Une gifle fâcheusement sonnante et rébuchante pour la tirelire (peu gonflée) de la même Communauté.

La Commission européenne renvoie, en effet, la Communauté française devant les juges européens. En cause, le décret qui réduit farouchement le nombre d'étudiants non résidents en Belgique. Ceux qui veulent suivre, à Bruxelles ou en Wallonie, les formations de vétérinaires, de podologues, d'ergothérapeutes, d'infirmières accoucheuses, de kinés, de logopèdes et d'éducateurs spécialisés.

Désormais, les hautes écoles et les universités concernées ne peuvent accepter plus de 30% d'étudiants étrangers dans ces unités. La Commission européenne estime que cette mesure est discriminatoire et ne répond pas aux directives européennes.

La Cour d'arbitrage avait déjà été saisie d'un recours. Elle n'a pas suspendu le décret estimant qu'il ne provoquait pas de « dommage irréparable » mais sans se prononcer sur le fond de cette réglementation. Elle a manifestement préféré renvoyer la patate chaude aux magistrats européens priés se pencher sur l'argumentation de la Commission. Laquelle pourrait encore être alourdie. Car le décret incluait dans le quota de 30% les non-résidents depuis 6 mois. Et ce délai pourrait être accru de 9 mois supplémentaires.

Français et Luxembourgeois agressés

La mise en place de ces quotas a provoqué *illico* de multiples critiques. Singulièrement dans la province de Hainaut. Où les étudiants français sont nombreux. Ainsi, sur les sites montois et tournaïens de la Haute École de la Communauté française en Hainaut (HECFH), 65% des étudiants de la filière

« éducateur spécialisé » étaient français. A Tournai : 290 des 390 élèves en 2005. Et la perte probable de 600 à 700 étudiants en 3 ans. Et encore de 10 à 20 professeurs...

A Ath, Tournai, Mouscron, la Haute École provinciale du Hainaut occidental (HEPHO), 1.760 jeunes étudiaient la kinésithérapie. Parmi eux, 80% de Français. En quatre ans, la perte d'élèves est chiffrée à 350.

Dans la capitale de la Région wallonne, la Haute École namuroise catholique ((HENAC) craignait une coupe sombre dans sa population non-résidente de la section « accoucheuse » où 100 des 150 filles n'étaient pas belges.

A l'université de Liège, on s'est notamment plaint d'un manque de professeurs. L'an dernier, Pierre Lekeux, doyen de la faculté de médecine vétérinaire, a déclaré ne pouvoir assurer une formation de qualité à plus de 200 futurs vétérinaires. Alors qu'ils étaient 350 (dont beaucoup de Français) en 4^e année...

Et cela ne se limite pas à la Région wallonne. Puisqu'en 2006 toujours, les filières kiné et ergothérapie de la Haute École Paul-Henri Spaak de Bruxelles comptaient 80% de Français (40 sur 48 en dernière année).

Au total, la Communauté française a accueilli 12.000 étudiants français l'an dernier.

C'est pourquoi le problème a été focalisé sur l'Hexagone.

Mais le grand-duché de Luxembourg s'est aussi senti agressé. Son ambassadeur à Bruxelles a rappelé que 2.000 de ces compatriotes étudiaient en Communauté française de Belgique dont 400 dans les secteurs rabotés. D'où cette conclusion inquiétante de l'excellence : « *L'application de cette mesure risque de compromettre les liens naturels entre nos deux pays* ».

Inter titre

Côté wallon, bruxellois et belge, on a enregistré très peu de réactions au décret Simonet. Sinon celle de Rudy Demotte, ministre fédéral de la Santé, élu dans... le Hainaut... Il a notamment dit

redouter l'impact social du nouveau quota.

Et il n'avait pas tort !

Car, outre la réduction du nombre d'enseignants à moyen terme, la venue de non-résidents a un impact incontestable sur le portefeuille de nombreux Wallons et Bruxellois.

Le nombre des 12.400 non-résidents français et luxembourgeois a chuté. Avec des conséquences insupportables pour les multiples loueurs de « kots » et pour les petits commerçants installés à proximité des écoles et des unifs. Comme le soulignait Philippe Meeus de la Haute Ecole Paul-Henri Spaak de Bruxelles : « *Ils logent et se distraient chez nous* » (La Meuse du 23.03.06). Ce qui signifie clairement que ce renvoi abaissera encore le pouvoir d'achat (déjà régressif) de nombreux Hennuyers déjà frappés par un chômage désastreux.

Il ne faut pas s'y tromper. Il ne faut pas limiter la responsabilité de ce décret à la seule Mme Simonet. Le quota a été dicté par des raisons purement budgétaires. Bien que refinancée en 2001, la Communauté française est déjà à sec !

Mais il est inacceptable que les responsables politiques wallons ne se soient guère émus de cette expulsion estudiantine. C'est même un incroyable paradoxe au moment de la médiatisation extrême du plan Marshall auquel ne croient pas 4/5 des entrepreneurs wallons (L'Écho du 16.09.06).

Le nombre d'étudiants non-résidents prouve indiscutablement que notre enseignement fait partie des pôles d'attractivité de la Wallonie. Or, le plan Marshall ne le mentionne nullement ! Alors qu'un développement progressif de cet enseignement réduirait le chômage en créant de nouveaux postes pour les professeurs. Que l'afflux d'étudiants étrangers dynamiserait le commerce. Et que cet accueil revaloriserait l'image extérieure de la Wallonie et attirerait de nouveaux investisseurs. Conforme aux vœux permanents et répétés du ministre-président Di Rupo ! ■

John Erler

À propos de la docu-fiction de la RTBF et de l'essai *Bye bye Belgium*.

Sentiments et réflexions d'un étranger très proche

Albert Barral

Je connais ce pays paradoxal depuis 1970 et j'y vis depuis 1986, sans toutefois en posséder la nationalité. En d'autres termes, dans le grand débat qui s'annonce, je n'ai pas voix au chapitre, mais ce nécessaire devoir de réserve ne m'empêche pas d'avoir mon propre avis sur l'évolution de la Belgique, dont de toute façon je partagerai le destin, quel qu'il soit. De même, mon statut d'observateur étranger ne me semble pas incompatible avec une certaine empathie vis-à-vis de ses habitants.

Ayant par le plus grand des hasards suivi sur la RTBF la fameuse « docu-fiction » diffusée le mercredi 13 décembre 2006, j'ai été amené à préciser, sinon à corriger, certaines réflexions déjà anciennes. Les voici.

Je crois que les Francophones belges ont longtemps ignoré ou plutôt voulu ignorer ce qui se passait en Flandre. Et c'est toujours une erreur que d'ignorer la réalité, même et surtout quand elle est désagréable ; mais vouloir l'ignorer, c'est bien pire encore : une faute. Les Francophones se reposaient sur l'impression – fausse – qu'en dépit des nombreuses proclamations flamandes que l'on qualifiait de « politiciennes », l'ensemble de la population du Royaume restait majoritairement attachée à l'unité de la Belgique : certes, ce constat est grosso modo exact en Wallonie et à Bruxelles, mais selon mes propres observations, beaucoup moins en Flandre, où l'idée de séparation a avancé à pas de géant depuis que je connais ce petit pays, c'est-à-dire depuis les années 70. Depuis lors, j'ai pu en effet constater qu'il y avait une véritable surenchère entre les différents partis flamands, chacun jouant à surpasser les autres en ce qui concerne les revendications pour davantage d'autonomie, et même (le mot apparaît de plus en plus souvent dans leur discours depuis un certain temps) d'indépendance. Parmi les partis démocratiques, le succès électoral des partis les plus « flamingants » – en ce moment, il semblerait que ce soit le parti démocrate-chrétien flamand qui ait le vent en poupe – montre à contrario que le peuple flamand est en général bien d'accord avec eux. Prétendre distinguer entre le peuple et les « politiciens » flamands ne me paraît donc pas correspondre à la réalité, car comment expliquer alors que ce soient toujours les défenseurs les plus pointus de « Moeder Vlaanderen » qui l'emportent aux élections ? Si en Flandre il y a une majorité silencieuse attachée au maintien de la Belgique, elle est vraiment ... bien silencieuse.

En effet, le conflit communautaire entre Flamands et Francophones est plus que jamais présent et l'année 2007, avec les élections législatives du 10 juin, promet de nouvelles avancées substantielles dans le domaine institutionnel. Tous les hommes politiques flamands l'ont annoncé et s'y préparent déjà et ce n'est pas le Premier Ministre Guy Verhofstadt qui me démentira sur ce point, lui qui, à l'occasion de la réception de Nouvel An des Corps constitués, a souhaité « une

nouvelle réforme institutionnelle », réforme qu'il a qualifiée de « souhaitable et même indispensable ».

Mais les Francophones préfèrent toujours et encore la politique de l'autruche, cependant que leurs représentants pratiquent le plus souvent la langue de bois, du moins en public. En effet, lors de mes quelques entretiens improvisés avec des responsables politiques francophones de toutes tendances, j'ai pu constater qu'en privé, leur discours changeait considérablement de ton : ils savent trop bien que 2007 sera une année décisive pour l'avenir de l'Etat Belgique.

Quant à la population francophone (même pour les socialistes, pourtant en principe de sensibilité républicaine !), le fait d'attendre le salut du seul roi Albert II, transformé pour l'occasion en véritable Sauveur providentiel, a quelque chose d'émouvant, mais aussi de dérisoire.

Bien entendu, le scénario de cette émission, un « documentaire de fiction », contenait quelques invraisemblances, qui me sont apparues bien vite, en particulier sur le plan du simple droit constitutionnel, comme par exemple l'impossibilité, pour le Parlement flamand, de proclamer unilatéralement l'indépendance de la Flandre. Or, c'était là l'hypothèse de départ... D'autres moments forts de l'émission, comme le tramway arrêté à la frontière « linguistique », ou encore les policiers francophones se demandant s'il convenait de mettre des gilets pare-balles m'ont, à cause de leur côté caricatural, voire « énaurme », conforté dans cette impression. Le trait était décidément trop fort !

Pourtant, des téléspectateurs (francophones, cela va de soi) y ont cru, preuve bien évidente que ce scénario axé sur une certaine dramatisation exprimait leurs craintes profondes.

D'ailleurs, suite à l'émission télévisée, j'ai acheté le livre *Bye bye Belgium* du journaliste-écrivain Philippe Dutilleul, et je l'ai lu d'une seule traite !

Mon commentaire à chaud :

Dans ce livre compact de 636 pages, Philippe Dutilleul décrit sa longue enquête (deux ans) qui a servi de base à l'émission ; il y envisage l'hypothèse de la scission de l'Etat belge, sujet tabou par excellence dans la partie francophone du pays, mais bien présent en Flandre, ainsi que les conséquences concrètes qui s'ensuivraient. Il y montre que ce scénario, jugé improbable par la population francophone, est vu comme possible en Flandre et même souhaité dans bien des milieux.

Ce faisant, je crois qu'il y a une certaine incohérence dans le raisonnement de Philippe Dutilleul : d'un côté, l'auteur montre, en se basant sur de très nombreux témoignages de personnalités appartenant aux milieux politiques et économiques, à quel point il s'agit désormais, pour la Belgique, >>>

de la «chronique d'une mort annoncée», comme dirait l'écrivain Gabriel García Márquez, puis *in fine* il se met quand même à imaginer des formules quasi miraculeuses de renouveau pour l'Etat Belgique unitaire. C'est sans doute ici l'expression du conflit, bien compréhensible, entre la raison, qui observe froidement les faits, et les sentiments, qui nous poussent à espérer malgré tout. Donc, humainement je comprends cette petite contradiction interne et je serais le dernier à la lui reprocher.

A part ce défaut, finalement mineur ou du moins secondaire au regard du propos déclaré de l'auteur (conscientiser les Francophones sur l'éventualité de la fin de la Belgique et ses conséquences), ce livre iconoclaste a au moins le mérite de briser un tabou, comme d'ailleurs clairement annoncé dans le titre ; au-delà, il contient une mine d'informations très variées et sérieuses (voir l'interview *in extenso* du vicomte Davignon, par exemple). L'auteur n'a pas hésité à interroger des témoins avec lesquels il n'est pas d'accord. Belle preuve d'impartialité, au risque de paraître parfois « politiquement incorrect ». Un bémol toutefois : si parmi tous les scénarios envisagés l'hypothèse réunificationniste ou rattachiste (rattachement à la France) est bien évoquée à plusieurs reprises, l'auteur s'est bien gardé d'interroger des témoins sérieux comme François Perin, professeur émérite de droit constitutionnel à l'Université de Liège et homme politique, ou encore Paul-Henry Gendebien, fondateur et ex-président du Rassemblement Wallonie-France RWF-RBF, se contentant d'évoquer brièvement une réunion assez folklorique de membres de Wallonie Libre, lors de la cérémonie au Monument Français de l'Aigle blessé, le 18 juin à Waterloo.

La question fondamentale est donc en définitive celle-ci : existe-t-il en Flandre, comme c'est encore le cas en Wallonie et à Bruxelles, une véritable volonté de vivre ensemble dans le cadre belge ? S'aimer, écrivait Saint-Exupéry, c'est « regarder dans la même direction » ? En va-t-il encore ainsi ? Poser la question, c'est y répondre.

L'impression finale est naturellement plutôt mélancolique pour tous ceux qui aiment ce petit pays compliqué, plurilingue, multiculturel et qui a survécu vaille que vaille plus de 175 ans, mais elle implique une prise de conscience de la part des Francophones : les Flamands, qu'ils soient extrémistes ou modérés, sont déjà prêts au divorce. Sans haine, sans passion, mais avec une calme obstination. C'est la vérité, la dure et implacable vérité. Ce sera pour demain ou après-demain, ils ne sont pas pressés, c'est une « force tranquille », mais « une force qui va », toujours dans la même direction et celle-ci n'inclut pas vraiment les Francophones. Face à cette sereine détermination, vouloir être aveugle ne servira à rien.

Alors, que va-t-il se passer en 2007 ?

Est-ce que ce sera la bataille décisive, finale, ou une simple escarmouche débouchant une fois de plus sur un nouveau

compromis « à la belge » (= traduction libre de solution boiteuse) accordant davantage d'autonomie à la Flandre dans les domaines clés comme la Sécurité sociale, le droit du travail, la fiscalité ? Que restera-t-il alors de la solidarité « nationale » et donc de la Belgique en tant qu'Etat ? Une coquille vide ? Et combien de temps durera l'agonie ? Y aura-t-il quand même un « miracle », comme par exemple un retour de flamme des Flamands ? Mais où sont-ils, ces fameux Flamands attachés à l'unité de l'Etat dont les médias francophones continuent d'évoquer l'existence ? D'ailleurs, faut-il dire ici « évoquer » ou « invoquer » ?

Personnellement, je pense que les Francophones ne peuvent plus rien faire pour empêcher ce divorce annoncé ou lutter contre ce désamour patent. Il faut qu'ils en prennent leur parti et préparent ensemble l'après-Belgique, où je distingue au moins trois scénarios possibles :

— La Wallonie et Bruxelles ensemble (la « Belgique résiduelle ») et dans ce cas, monarchie ou république ? La relative défaveur dont souffre actuellement le prince Philippe, successeur désigné au trône, ainsi que les « affaires » concernant son frère Laurent, affaiblissent sans nul doute la position des tenants de la dynastie, mais la simple honnêteté m'oblige à dire « qu'on ne sait jamais »...

— Une Wallonie seule, Bruxelles devenant alors un territoire « européen » ? On y songe de plus en plus des deux côtés de cette frontière dite « linguistique », mais en fait de plus en plus frontière identitaire. Cette solution résoudrait le délicat problème d'une ville majoritairement francophone, mais située historiquement et géographiquement en Flandre. Toutefois, une question demeure, comme le montre bien le livre de Philippe Dutilleul : la Wallonie seule est-elle viable ?

— Reste une dernière solution : la Wallonie avec la France, voire dans la France (un ultime recours qui pour d'aucuns serait un retour aux sources) ? On sait que par le passé, des rencontres discrètes sur ce point ont déjà eu lieu au plus haut niveau... ou d'autres scénarios encore ?

Tout cela impliquera de difficiles négociations, de longs conciliabules (peut-être secrets) entre toutes les parties concernées, de la patience, de l'imagination, du courage et certainement du temps, ce que beaucoup de téléspectateurs ne semblent pas avoir compris.

Ce livre mérite en tout cas qu'on le lise à tête reposée. Une lecture pas très réjouissante pour bien des Francophones attachés au statu quo, mais une enquête sincère, sérieuse et relativement bien documentée.

Le lire est donc une urgence citoyenne. ■

Un grand défaut toutefois pour le professeur que je suis : le texte fourmille de fautes de français absolument énormes, qui semblent indiquer une certaine précipitation lors de la rédaction finale. Une simple relecture par un bon connaisseur de la langue aurait suffi. Dommage... Mais je suppose qu'il y aura vite une seconde édition.

Wallonie-France est la seule revue d'information et de réflexion pluraliste qui prône le retour de la Wallonie dans la République française

La Wallonie enfin débelgisée : fiction ou réalité ?

Pierre Mélot

13 décembre 2006. Le présentateur habituel du journal télévisé de 19 h 30 de la RTBF annonce la fin de la Belgique par sécession de la Flandre. Réalité? Au bout de 25 minutes d'émission, les téléspectateurs "scotchés" à leur petit écran apprennent que l'homme-tronc leur a menti en prêtant son concours à une fiction qui a dû une bonne part de son succès au secret bien gardé jusqu'au dernier moment. Dans la foulée de ce bulletin d'informations imaginaire — irresponsable pour les uns, bienvenu pour les autres et, pour tout le monde, surprenant — a paru un gros ouvrage (636 pages) rédigé sous la direction du concepteur de l'émission, M. Philippe Dutilleul, journaliste de la RTBF. Son titre: «*Bye-bye Belgium (Opération BBB)*», et son sous-titre un peu bateau: «*L'événement télévisuel*» (Éd. Labor). Objectivement, nous ne saurions trop recommander à tout citoyen, même se croyant bien informé, d'en faire l'acquisition (15 €) et de consacrer les quelques heures nécessaires à sa "digestion". Il ne sera pas déçu par la bombance intellectuelle qu'il va faire à la table de ce maître-queux de l'information décalée.

Le journaliste se jette à l'eau...

Dans la présentation de son projet, l'imaginatif journaliste écrit, voyant dans ce coup médiatique une secousse bénéfique pour tous ses compatriotes: «*Et si la Belgique éclatait, que se passerait-il ? Le sujet reste largement tabou, presque un (sic) sacrilège à en parler surtout dans le sud du pays. Nous avons pourtant décidé de l'évoquer sous un jour très réaliste (...) avec la volonté affichée de provoquer un choc dans l'opinion publique et dans le monde politique, de stimuler un vrai débat démocratique autour de ce thème dans le pays tout entier.*» Pour «*le choc*», c'est réussi, en Belgique comme à l'étranger et dans les institutions internationales. Quant au «*vrai débat démocratique*», l'avenir nous dira s'il a vu le jour, confisqué qu'il est depuis des lustres par des mandataires politiques inféodés à la Belgique bringuebalante au sommet de laquelle se maintient une clique royale jugée de plus en plus ouvertement pour ce qu'elle est : parasitaire.

Quelle originalité doit-on incontestablement reconnaître à la gigantesque enquête à laquelle s'est livré le fouineur ertébéen pendant deux ans pour préparer ce qu'il appelle "un documentaire-fiction" ? Celle qui saute aux yeux est d'avoir interrogé essentiellement des acteurs et des observateurs non revêtus de mandats politiques, toutes personnalités qui jettent un regard très averti — abondamment chiffré et argumenté — sur la question séparatiste : économistes, juristes, historiens, industriels, chefs d'entreprise, financiers, fonctionnaires, diplomates, hommes d'affaires, sociologues, professeurs, journalistes, chercheurs. Espérons n'avoir oublié aucune qualification ! Quelques responsables politiques apparaissent certes çà et là dans ce tour d'horizon, quoique d'une manière assez anecdotique et sans que la conversation ne prenne une tournure véritablement polémique. Dans l'ensemble, rien que des questions et de l'écoute très atten-

tive de la part du journaliste, entrecoupées de réflexions personnelles sur l'élaboration et la progression de son scénario. Une autre originalité — un autre mérite — de cette investigation préparatoire à l'émission consiste, pour son auteur, à avoir rencontré physiquement ses interlocuteurs et ne s'être pas contenté de piocher dans les documents existants les concernant (travaux, interviews, émissions, etc.) pour synthétiser leurs positions. Cela rend le texte très vivant. Il est vrai qu'il fallait leur exposer le projet, éventuellement en discuter et recueillir leur acceptation de figurer dans cette fiction — et leur discrétion ! Regrettons toutefois que, si les quelque 70 intervenants flamands, wallons et bruxellois de sensibilités diverses ont eu droit à la visite du journaliste en chair et en os, le seul représentant de la Communauté germanophone consulté — à savoir son ministre-président — a dû se satisfaire d'un simple entretien téléphonique. Eupen est décidément bien loin de Bruxelles ! Là aussi, pourtant, une union au grand voisin extérieur fait partie des solutions envisagées en cas de disparition de l'État belge...

On ne se parle plus

Comment restituer ici en quelques phrases l'éventail des réflexions et solutions — souvent divergentes — énoncées avec franchise, conviction et érudition pour sortir du bourbier belge ? Ou pour y rester... Avant de dégager les grandes lignes des propos rapportés par le journaliste, prenons comme point de départ le constat sans ambiguïté émanant d'un grand commis de l'État : «*La Belgique se vit en creux, fonctionne par défaut. Nous évoluons déjà dans deux pays, il n'y a plus de communication à cause de la langue qui est le premier facteur de division. (...) Sans Bruxelles comme trait d'union, il est probable que la Belgique n'existerait déjà plus... (...) Il est devenu très compliqué de travailler au niveau fédéral, on baigne sans cesse dans les contraintes linguistiques. On évolue déjà quasiment dans un système confédéral. C'est un secret de polichinelle que d'affirmer que la plupart des dossiers s'arbitrent selon l'axe nord-sud.*» On ne peut être plus clair. Il n'y manque qu'une conclusion: la Belgique est à la croisée des chemins.

Imaginons l'avenir

Et que veulent les Belges au beau milieu de ce carrefour inconfortable ? Côté flamand, deux régimes émergent principalement dans les esprits. Tous deux découlent de la volonté nordiste de décider le plus largement possible du sort de la Flandre et de réduire ou de rompre la solidarité avec la Wallonie et Bruxelles. Première solution, minimaliste : la transformation de l'État fédéral belge en une confédération de deux entités nouvelles, la Flandre et la Wallonie, Bruxelles étant gérée en commun, sous un statut à définir, par la Flandre et la Wallonie. Deuxième solution, maximaliste : l'auto-érection de la Flandre en un État indépendant, avec (de préférence) ou sans Bruxelles.

>>>

Côté wallon, plusieurs scénarios sont envisageables : (par ordre de préférence) soit la Wallonie et Bruxelles unies et indépendantes (Belgique résiduelle) ; soit la Wallonie seule et indépendante ; soit la Wallonie unie à la France ; soit la Wallonie et Bruxelles unies à la France.

Côté bruxellois, on voit les choses différemment, ce qui donne le classement suivant : comme premier choix, Bruxelles constituée en district européen ; puis, Bruxelles et la Wallonie unies et indépendantes (Belgique résiduelle) ; ensuite, Bruxelles cogérée par la Flandre et la Wallonie ; enfin, Bruxelles unie à la Flandre.

Côté germanophone, la réflexion conduit, comme à regret, à trois solutions non classées par ordre de préférence : la constitution de la Communauté germanophone en un État indépendant ; l'alliance de la Communauté germanophone à la Wallonie ; l'union de la Communauté germanophone à un autre État (l'Allemagne ou le grand-duché de Luxembourg).

Autres solutions avancées par certains intervenants (dans le désordre) : statu quo institutionnel ; la Flandre, la Wallonie et Bruxelles éclatées en trois entités indépendantes ; la Flandre rattachée aux Pays-Bas ; Bruxelles élargie aux communes de la périphérie ; Bruxelles étendue jusqu'à Louvain et Alost ; Bruxelles coïncidant avec les limites de l'ancienne province de Brabant.

Un chemin bien rocailleux

Voilà déjà un sacré sac de nœuds ! Mais ce n'est pas tout. Interrogeant les "complices" de son émission sur les dossiers brûlants à régler entre les parties en cas de volonté persistante de toucher à la structure de l'État, le journaliste a enregistré l'énumération suivante : Bruxelles-Hal-Vilvorde, périphérie flamande de Bruxelles, fixation des frontières d'État selon le droit international, sort et statut de Bruxelles, avenir de la sécurité sociale (principalement soins de santé et allocations familiales), dette publique, institutions publiques fédérales (SNCB, grandes institutions scientifiques et culturelles installées à Bruxelles), énergie et centrales nucléaires, politique de l'eau, politique de l'emploi, justice, paiement des pensions, gestion des allocations de chômage (placement et formation des chômeurs sont déjà régionalisés), circulation routière et autoroutière, attitude de l'Union européenne et des États-Unis, rôle et attributions du roi, sort de la famille royale... Est-on sûr que la liste est complète ?

Bref, d'audition en audition, le journaliste avoue avoir acquis la conviction, plus qu'il ne l'imaginait au départ de son enquête, que *«le scénario séparatiste n'est pas une vague rêverie autonomiste de quelques nostalgiques nationalistes, de romantiques éparpillés qui, au nord comme au sud du pays, souhaitent la fin de l'État belge.»* Mais comment faire pour scinder et ne pas y perdre ? Deux divorces, plutôt réussis, en Europe sont décrits avec précision : la Norvège qui s'est séparée de la Suède en 1905 et la Tchécoslovaquie qui a éclaté entre la Tchéquie et la Slovaquie en 1993. Quand on est deux, la séparation peut être relativement simple. Quoique. Mais comment régler le cas de Bruxelles, troisième membre... du couple ? L'ouvrage fournit à ce sujet une note intéressante comparant les statuts de Washington (district sous tu-

elle étroite de la Fédération des États-Unis) et de Berlin (Ville-État, c'est-à-dire Land à part entière de la République fédérale d'Allemagne), avec une préférence pour le statut de cette dernière dans l'intérêt des Bruxellois. Nos dirigeants pourraient s'en inspirer, suggèrent certains. À moins que, dans un ultime sursaut, ils ne tournent leurs regards vers le régime en vigueur dans la Confédération helvétique (objet lui aussi d'une note) dans l'espoir — très illusoire — d'y trouver une planche de salut...

Pour ceux qui ne liront pas le livre

Terminons le survol de ce gros pavé, de loin moins fantaisiste que l'émission elle-même, par une série d'extraits qui en disent long sur l'épineux problème de la scission quasi certaine du pays. Ils vous sont présentés pêle-mêle, seulement distingués l'un de l'autre par une typographie différente et sans mention de leurs auteurs, d'ailleurs pas toujours ceux que l'on imagine... Une manière d'inciter le lecteur, une nouvelle fois, à se plonger dans cette somme dense et passionnante, à briser l'anonymat que nous avons délibérément entretenu sur les intervenants et à découvrir le cheminement de leur pensée. Une seule réserve, mais que nous ne pouvons taire : n'était-il pas possible, par une relecture quelque peu attentive, de nous épargner les kyrielles de fautes de toutes sortes qui s'égrènent au fil des pages et qui déprécient, quoi qu'on en dise, la qualité de cette remarquable enquête ?

Quelques citations en vrac :

«Le mouvement flamand ne peut survivre qu'en formulant des revendications toujours nouvelles (...) Il trouve son origine dans la conviction que la patrie, c'est la Flandre. Le problème bruxellois, ce ne sont ni les Flamands ni les Wallons mais les Bruxellois eux-mêmes dans leur incapacité de faire un choix clair. La meilleure solution pour les Wallons, c'est que les Flamands partent et le plus vite possible. Ils auraient déjà dû le faire ! Ainsi, nous serions obligés d'apprendre à marcher. Préparons-nous à un espace francophone reposant sur deux piliers. Ce sont les politiques qui négocieront l'éventuelle séparation. En d'autres termes, on ne risque pas de faire appel au peuple pour trancher la question, via un référendum par exemple. Je ne suis pas sûr que, dans le cadre d'une sécession et des négociations qui s'en suivraient, on puisse trouver facilement un compromis "à la belge" (...) Peut-être faudra-t-il faire appel à des médiateurs internationaux désignés par le Conseil de l'Europe ou l'Union européenne. La Flandre se recroqueville sur elle-même, le mal est fait. C'est la Wallonie qui a fait vivre la Belgique pendant près de 100 ans et je ne suis pas du tout certain qu'une Flandre autonome soignerait mieux ses citoyens que la Belgique fédérale de maintenant. La communautarisation de la sécurité sociale et la régionalisation de la politique de l'emploi mènent à la fin de la Belgique. Si la Belgique survit, ce sera à cause de l'impossibilité de trouver une solution équilibrée pour Bruxelles.»

En cas de brusque cessation des fameux transferts flamands vers le sud, les prestations sociales chuteraient de 20 à 25 % en Région wallonne. Le plus grand défi auquel on doit faire face, c'est de maintenir le niveau de la qualité des soins.

L'obstacle le plus grand me semble être la dette publique. En fait, je vais vous dire, les Flamands en ont marre du "merdier" wallon. Ce grand patron flamand, qui officiellement n'est pas séparatiste, réclame une très grande autonomie des régions au nom de l'efficacité et se contente d'une Belgique, enveloppe ou paravent, qu'il serait plus compliqué de dissoudre que de maintenir à l'état de squelette vivant. Pour simplifier, je dirai que celles et ceux qui plaident hier pour le fédéralisme sont devenus confédéralistes à l'image du CD&V, tandis que ceux qui plaident pour le confédéralisme et l'autonomie sont devenus séparatistes, indépendantistes.

L'Europe des régions est une illusion complète. Ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Italie ne sont en train de se dissoudre, ces deux derniers pays ne font qu'accroître leur régionalisation. Deux pays voisins, la France et les Pays-Bas ont un œil posé sur la Belgique et suivent attentivement depuis leur chancellerie l'évolution de notre conflit communautaire, avec un mot d'ordre: ne poser aucun geste, aucun acte, ne prononcer aucune parole qui pourrait aggraver la situation. Certains analystes pensent que la France, dans un premier temps neutre et contrariée par une situation qu'elle ne

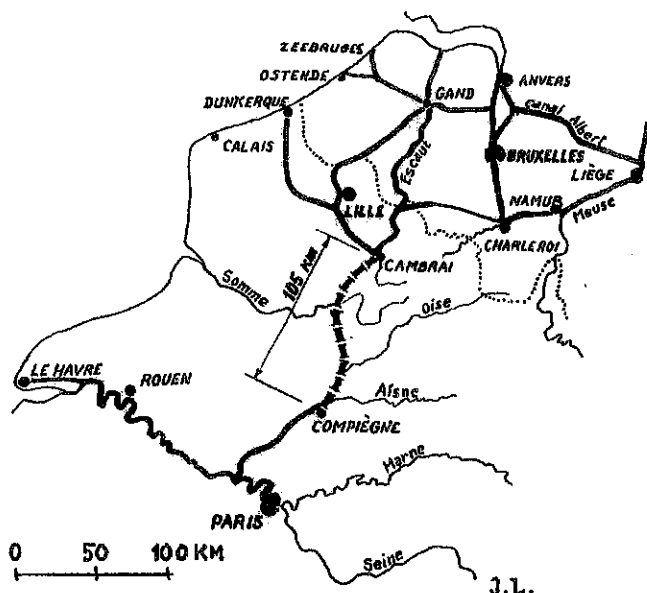
maîtrise pas, pourrait être tentée par la suite de rattacher d'une manière ou d'une autre la Wallonie à son territoire. Elle pèserait de tout son poids diplomatique pour que Bruxelles adopte un double statut de région associée à la France et de capitale européenne dans l'espace géographique institutionnel qui lui est dévolu.»

Que le débat continue donc! Mais, surtout, qu'il aboutisse! ■

P.-S. : En passant, corrigeons le journaliste, mal informé sur certains points, qui range erronément Malmédy (et non Malmédy I), ville wallonne, parmi les communes de langue allemande. Conseillons-lui également de rayer de son vocabulaire l'appellation désuète de "cantons rédimés" (c'est-à-dire, au sens propre, «rachetés religieusement, relevés de leurs fautes» et, par extension, «délivrés, sous-entendu de l'Allemagne»), considérée à juste titre comme très blessante par les habitants des "cantons de l'Est" (cette dernière appellation ayant été consacrée par arrêté du ministre de l'Intérieur Pierre Vermeulen du 20.08.1947), eux qui se définissent maintenant, de manière plus identitaire, comme les membres de la "Communauté germanophone".

Un grand projet français : le canal Seine-Nord Europe (1)

Ce canal est à creuser entre Cambrai et Compiègne ; l'ouvrage sera impressionnant, puisqu'il aura 105 km de long, 54 m de large, 4,50 m de hauteur d'eau et nécessitera la construction de 7 écluses, de 3 ponts-canaux, de 57 ponts routiers et 2 ponts ferroviaires.



«Prévu pour 2015, ce canal, qui reliera le bassin de la Seine au vaste réseau fluvial du nord de l'Europe, cherche son financement». Selon François Bordry, président de l'établissement public Voies navigables de France (VNF), le projet est estimé à 3,17 milliards d'euros en cas de partenariat des secteurs public (restant majoritaire) et privé. L'Union européenne ayant rogné le budget des réseaux de transports de plus de 60% jusqu'en 2013, l'État français, dont la contribution

ne devrait pas dépasser 40% (environ 1,270 milliard d'euros), entend faire appel non seulement aux régions et aux départements intéressés, mais encore à la Belgique et aux Pays-Bas.

Menée à bien, cette voie d'eau sera accessible aux convois fluviaux de 4.400 tonnes, formés de 2 barges et d'un pousseur (l'équivalent de 220 camions) alors qu'actuellement, les bateaux empruntant le canal Dunkerque-Escaut jusqu'à l'Oise, ne peuvent dépasser 400 tonnes.

Comme on s'en doute, un des buts de cette entreprise est de réduire fortement les transports par route, domaine dans lequel la France accuse encore un retard par rapport aux pays du nord de l'Europe. Mais, revers de la médaille, les agriculteurs ne voient pas d'un bon œil la perte de plus de 2.500 hectares de bonnes terres.

«Une mission financière devrait sonder les différentes parties début 2007. L'issue de ces recherches préliminaires pourrait bien conditionner le succès du projet».

L'affaire est donc à suivre, car la Wallonie a beaucoup à gagner dans l'opération pour autant que le canal du Centre (déjà équipé de l'ascenseur de Strépy-Thieu à 1.350 t) renforce la liaison avec l'Escaut. ■ J.L.

(1) Résumé de l'article du *Figaro* (20.12.06). Ajoutons qu'il est intéressant de consulter les sites Internet suivants : ministère des Transports, DRE Picardie, DDE de la Somme - canal Seine-Europe du Nord. Pour les amateurs d'histoire, rappelons que la Picardie est une région étonnamment riche en vestiges du passé depuis l'époque de l'homme de Neandertal jusqu'à la période gallo-romaine. Les archéologues sont d'ores et déjà sur les dents.

Petits crimes entre amis ou comment l'exemple vient d'en haut

Dr Michel Lemmens

Les péripéties politico-judiciaires mettant en cause divers mandataires carolos sont à l'instruction, l'avenir dira ce qu'il en adviendra.

Il semble toutefois qu'on ait été un peu vite pour faire de ces turpitudes un syndrome proprement carolorégien et socialiste : les tribulations récentes de Laurent de B., issues de révélations claironnées en marge d'une affaire de détournement d'argent public par des militaires montrent, en effet, que le mal est présent jusque dans les plus hautes sphères de l'État Belgique.

En soi, l'existence de fonctionnaires indéliçables, si elle devait être établie, n'est malheureusement pas une innovation absolue, même si le rang et la fonction de certains inculpés sont plutôt inhabituels ; ni qu'il soit avéré que leur hiérarchie avait connaissance de leurs agissements : quiconque a accompli un service militaire aura pu constater que la dépense la plus anodine requérait un nombre considérable d'autorisations, tampons et signatures. Le Ministre de la Défense nous assure que les pratiques en cause, "à l'insu du plein gré" de l'Autorité, ne sont à présent plus possibles : tant mieux.

De même, le saucissonnage des commandes pour en limiter le montant en deçà du seuil fatidique qui oblige à recourir à un appel d'offres fait partie de ces procédés qui, rigoureusement interdits, sont néanmoins de pratique courante car souvent indétectables... Ce qui fait l'intérêt de la non-affaire Laurent de B., c'est l'apparition en pleine lumière de l'actualité d'agissements que l'on ne s'attendait (candidement ?) pas à observer à de tels niveaux. Et il ne s'agit pas ici de prétendues révélations sur des faits qui n'appartiennent qu'à la vie privée, ni de la question de savoir si l'intéressé était

ou non informé des méthodes de ses généreux mécènes.

Après tout, dans ce volet du dossier en tout cas, c'est quasiment l'État qui a été victime de l'État, et réciproquement : ce que la Force navale a dilapidé pour la villa princière a épargné une même dépense à la « Dotation royale », quels que soient les subtils distinguos entre finances publiques et gestion de ladite dotation.

Ce qui choque ici, c'est de voir les plus hautes institutions de l'État : gouvernement fédéral, Régions, Défense nationale, se mobiliser par les moyens les plus tordus pour aider la famille royale à gérer un problème de rejeton turbulent et, plus généralement, de niveau de vie de ses enfants.

Un prince est-il "sans ressources" (? !) : on lui bricole une fondation, financée par les Régions en toute opacité, et on lui alloue une rétribution, ma foi fort convenable, sans trop se soucier de vérifier s'il a les compétences voulues. A quoi il faudrait sans doute ajouter la prise en charge de frais de bouche, de représentation, de déplacements et autres, dont l'éventuel montant n'est pas rendu public, contrairement à ceux des fameux parvenus carolos.

Le même est-il sans toit ? Qu'à cela ne tienne, la Dotation royale y pourvoit aussitôt, ce qui est paraît-il conforme à sa vocation. Soit. Mais apparemment, les intervenants estiment qu'il ne leur incombe pas d'équiper et meubler une villa occupée par un prince désormais pourvu de moyens d'existence : c'est ici qu'interviennent les gars de la marine, qui ont pitié de leur mascotte et, pour lui éviter d'écarter ses modestes émoluments, décident de l'inscrire sur leur liste de bénéficiaires des tripatouillages annuels sur les queues de budget...

Notons au passage que d'aucuns ont

dû se dire que cette modeste contribution au bien-être d'un Prince du sang ne saurait que leur être bénéfique en cas de découverte du pot aux roses : qu'il en ait été autrement est le seul aspect réconfortant de cette affaire.

Notons enfin que, alors que le Sénat avait fini par être saisi de la question des dotations et de leurs extensions successives, il finira par en abandonner l'examen au nom, notamment, des droits acquis que constitue la situation actuelle ! Les citoyens conscients et organisés apprécieront, eux dont les syndicats sont régulièrement cloués au pilori pour leur souci de préserver des droits bien plus durement acquis et combien plus essentiels et légitimes.

On trouve ici l'essentiel des pratiques dénoncées dans les affaires carolorégiennes et autres : marchés publics manipulés, associations bidon, crédits budgétaires "réorientés" vers des fins différentes et privées, moyens publics financiers et humains affectés à des travaux dans des domiciles personnels ou des résidences de vacances, rémunérations parallèles, complaisance des institutions de contrôle... Et à l'heure où s'écrivent ces lignes, les nouvelles révélations sur l'ex-Sabena viennent encore charger la barque...

Petits crimes entre amis ? Oui, même si le sang ne coulera pas et si la Justice n'en sera pas saisie. Oui, contre la transparence et, donc, contre la démocratie. L'attachement obstiné et, pour certains, intéressé, au statu quo institutionnel en Belgique ne devrait pas faire obstacle à une évaluation critique au moins aussi rigoureuse que celle que le monde politique, dont l'indignation semble être à géométrie variable, a réservée aux autres affaires de parvenus et d'indéliçables. Mais il est vrai que personne ne savait... (31 janvier 2007)

Une ROYALE faiblesse

Tout le monde a encore en mémoire le discours de Noël du roi Albert II. Prenant les devants sur la tornade annoncée par le financement suspect des aménagements de la villa du prince

Laurent, le souverain a énoncé *urbi et orbi* la résolution suivante : « *Il me semble équitable que la réparation concerne tous ceux qui en ont tiré avantage.* » Mais serait-ce la fatigue due à l'âge et à la fonction ? La lassitude devant la conduite imprévisible de son

fil ? À moins que, en bon Belge, il n'ait succombé à une paresse articulatoire lui venant, à n'en pas douter, du néerlandais ? Toujours est-il que le dernier mot de sa virile appréciation s'est affadi en un bien pâteux *avantâââche*...



Un francophone francophobe

Le 7 janvier, dans *Milse au point*, l'émission dominicale de la RTBF, le débat portait sur les affaires de corruption et de détournement de fonds publics dans lesquels le prince Laurent serait impliqué.

Au fort de la discussion, le politique Armand De Decker s'est fait le panégyriste de la monarchie constitutionnelle. «Ce sont les monarchies constitutionnelles qui ont les régimes les plus démocratiques» en posant, en guise d'épilogue, la question qui tue : «Qui voudrait vivre en France ?»

Pourquoi la seule France ? Il y a l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, les États-Unis, etc. ... et tout cela en l'absence de réaction des autres protagonistes ! En réalité, le dossier de Laurent entraîne par osmose la question de la pérennité de la monarchie et, tout au moins, l'aménagement de la liste civile.

La question de la survie de la Belgique est désormais institutionnalisée également dans le sud du pays.

Merci à la RTBF et à son émission canular du 13 décembre malgré une approche biaisée qui se révèle *in fine* maladroitement propagandiste en faveur du maintien du régime (la dette publique impossible à démembler, le partage loufoque en trois des arcades du Cinquantenaire et autres coqueci-grues).



Ce n'est pas par hasard si De Decker cite seulement la France, car c'est là que réside l'option majeure qui pourrait séduire les Francophones si les Flamands coupaient la corde.

Ce n'est pas par hasard si la RTBF invite sur son plateau, parmi les non-thu-

riféraires du régime, uniquement ceux qui présentent le profil singulier et ambigu d'autoproclamés Belges sincères et républicains (la présidente du Cercle républicain, Nadia Geert, et le sénateur écolo Josi Dubié avec son projet farfelu d'alternance linguistique présidentielle).

Ce n'est pas par hasard si le journaliste boucle son émission avec un courriel dithyrambique sur la monarchie et les mérites du Prince.

Il reste beaucoup à faire et nous sommes là pour témoigner. La naïveté des Francophones, ignorants des positions de la presse flamande et des projets politiques de réforme — naïveté par ailleurs étayée par leurs propres médias —, est illustrée par la réaction de ce couple francophone lors des interviews orientées dans le cadre de l'émission du 13 décembre : «Ce n'est pas bien, il ne faut pas donner de mauvaises idées aux Flamands!».

Comme nombre de ses coreligionnaires, le politique De Decker soutient ce régime contre vents et marées et, ce faisant, il entretient un esprit de soumission, tout bénéfique pour la Flandre qui sera gagnante dans son projet de réforme institutionnelle.

Jean Dufrane (Bruxelles)

Un humble sujet du Roy



Longue interview du patron du PS dans *Le Soir* (13-14.12.06). Du neuf ? Rien, à vrai dire. Il écoutera poliment «les exigences prévisibles des partis flamands» et s'acharrera à défendre une politique sociale active dans le respect de «l'unité du pays». Sachons encore que M. Di Rupo ne rejette pas l'idée de revoir un francophone devenir Premier ministre (ndlr : à la condition qu'il soit parfait bilingue, mais où le trouver ?). Enfin, on retiendra une fois de plus l'attachement indéfectible du leader socialiste à la monarchie.

Pourtant, un militant socialiste m'avouait l'autre jour — mais à mi-voix ! — avoir la fibre républicaine, ajoutant que beaucoup d'autres affiliés au PS pensaient comme lui. Mais allez-y, camarade, faites-le savoir à votre président, ce grand souteneur du Trône ! Comment ! Vous reculez... au nom, dites-vous, de la nécessaire unité du parti et des réalités ? Ah bon ! Et les principes dans tout ça ? Passés à la trappe.

Illustration du principe de Peter

À la fin de janvier, la presse du Nord remonte les bretelles au prince Philippe. C'est la conséquence directe du «savon» passé la veille à deux journalistes flamands (*Morgen* et *VTM*). Atteinte à la liberté de la presse, profonde incompréhension de la situation politique, vellétés dictatoriales, telles sont les accusations portées à l'encontre du prince susdit.

Bart Moerman (*Het Volk*) rappelle le jugement tranchant de l'ancien grand maréchal de la Cour, Herman Liebaers : «Il n'est pas capable de régner» ! Et Paul Geudens (*Gazet van Antwerpen*) estime que l'héritier du trône a davantage contribué à détruire la Monarchie en deux ans que le mouvement républicain en un siècle. Ben, ça promet !

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Francophonie et développement (*)

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

Le bien-être d'un pays ne dépend pas du seul revenu national. Des recherches récentes et novatrices ont déterminé un "indice de développement humain" (IDH) basé sur des critères inaccoutumés mais incontestables. Ceux-ci reposent sur trois données: l'espérance de vie à la naissance, le taux brut de scolarisation et d'alphabétisation, le produit intérieur brut (PIB) par habitant. L'indice obtenu, qui varie de 0 à 1, indique dans quelle mesure un État met sa richesse au service du bien-être de sa population.

En 2000, l'indice général moyen plafonnait à 0,595 pour l'ensemble des 53 États membres de la Francophonie. Il est actuellement de 0,625, confirmant que le développement humain paraît s'y améliorer tout en se maintenant dans une tranche moyenne, qui se situe entre 0,500 et 0,800. Indiquons ici que l'indice moyen mondial s'affiche à 0,729.

Si l'on analyse séparément ces données, comparant entre eux les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'indice IDH le plus élevé (0,800 ou plus) est attribué sans surprise à onze États occidentaux. En tête se place le Canada (0,943) suivi en ordre décroissant rapproché par la Belgique, la Suisse, le Luxembourg et la France, tous talonnés par les nouveaux adhérents à l'Union européenne : la Slovénie, la République tchèque, la Pologne, la Lituanie et la Slovaquie, membres observateurs de la Francophonie.

Dans le peloton, vingt-deux États membres se situent entre les indices 0,500 et 0,799. On y trouve l'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine et la Roumanie, pays européens émergents, que suivent la Dominique, l'île Maurice, le Liban, Sainte-Lucie et la Tunisie.

L'Afrique subsaharienne francophone, on le sait déjà, arrive en fin d'inventaire, avec les indices les plus faibles : moins de

0,499. Elle se cale entre le Togo ou le Congo (0,495) et le très pauvre Niger (0,292). L'espérance de vie à 40 ans (sida) et un taux d'alphabétisation très bas (moins de 20% au Mali, au Burkina-Faso et au Niger) expliquent ces résultats. Par contre, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte présentent des indices "en bonne voie", tandis que le Gabon et le Sénégal sont notés "en recul".

Un bilan global confirme, dans l'espace francophone, 32 États sur 53 en dessous de la moyenne mondiale : ils relèvent de la liste des pays en voie de développement, catégorie déjà majoritaire lors de la structuration de la Francophonie.

L'amélioration générale du développement humain intéresse forcément l'ensemble de la planète. C'est pourquoi 147 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis pour adopter la Déclaration du millénaire. Il s'agit de coordonner et d'agir globalement contre la faim et l'extrême pauvreté, d'assurer l'égalité des sexes et de préciser les conditions d'un développement durable. Ces buts devraient être atteints en 2015. Là encore, l'Afrique subsaharienne marque le pas et sera incapable de respecter l'échéance. Les prévisions les plus optimistes n'y prévoient pas la scolarisation généralisée dans le primaire et la réduction de moitié de la mortalité infantile avant un terme de cent ans...

Les déséquilibres et les disparités du développement, qui opposent les diverses parties du monde, se retrouvent évidemment au cœur de la Francophonie : un formidable défi pour le XXI^e siècle... ■

(*) Source : *La Francophonie dans le Monde, 2004-2005*. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil.

Constat bien tardif

M. Amid Fajjaoui, directeur de l'édition francophone des magazines belges *Le Vif/L'Express* et *Trends-tendances* est à la recherche d'un nouveau rédacteur en chef pour le premier cité de ces deux magazines, *de même qu'un directeur artistique*, ajoute-t-il. De simple recruteur, ce responsable médiatique s'est mué en chasseur de tête, et la tâche paraît ardue car le constat qu'il dresse sur le niveau des jeunes diplômés en journalisme est plutôt sévère: «*Peu de culture générale, mauvaise orthographe, mauvaise connaissance de la presse, je trouve que le niveau des jeunes a tendance à baisser. Ceci dit, pour quelqu'un de qualité, il y aura toujours de la place.*» Il explique: «*De manière générale, j'observe une inadéquation entre l'enseignement universitaire et la*

réalité du métier. Je ne veux pas transformer l'université en école professionnelle, mais je constate qu'en Belgique, il n'y a pas de voie royale pour accéder au métier de journaliste.» Et de conclure: «*Il manque une école de journalisme à la française.*»

Soit, ce genre d'école fait cruellement défaut en Belgique francophone. Mais est-il raisonnable de penser que la Communauté française de Belgique — structurellement et conjoncturellement désargentée, éclatée en de multiples réseaux et pouvoirs organisateurs d'enseignement publics et privés, déstabilisée par l'atmosphère de fin de règne qui pèse sur l'État belge — mette sur pied «*une grande école de journalisme à la française*»? Ne rêvons pas : si cette école voit le jour, ce sera sans doute la semaine des quatre jeudis ! ■

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

La mondialisation en marche, fruit du libéralisme conquérant, menace de ravalier l'idée de nation au rang des antiquités. À quels grands esprits doit-on les réflexions suivantes qui nous rappellent que chaque nation, pourtant, enrichit de ses particularités l'ensemble de la planète?

1. *Les libraires hollandais gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit.*

A. Voltaire — B. Denis Diderot — C. Pierre de Beaumarchais

2. *Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une.*

A. Albert Jacquard — B. Louis Pasteur —
C. Léon Schwarzenberg

3. *Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle.*

A. Alphonse de Lamartine — B. Pierre Corneille —
C. Jean Racine

4. *L'Angleterre est un empire, l'Allemagne un pays, une race,*

la France est une personne.

A. Charles de Gaulle — B. Georges Clemenceau —
C. Jules Michelet

5. *La France pense juste, mais chante faux. L'Allemagne chante juste, mais pense faux. L'Italie ne pense pas: elle chante.*

A. Anatole France — B. Victor Hugo — C. Jean d'Ormesson

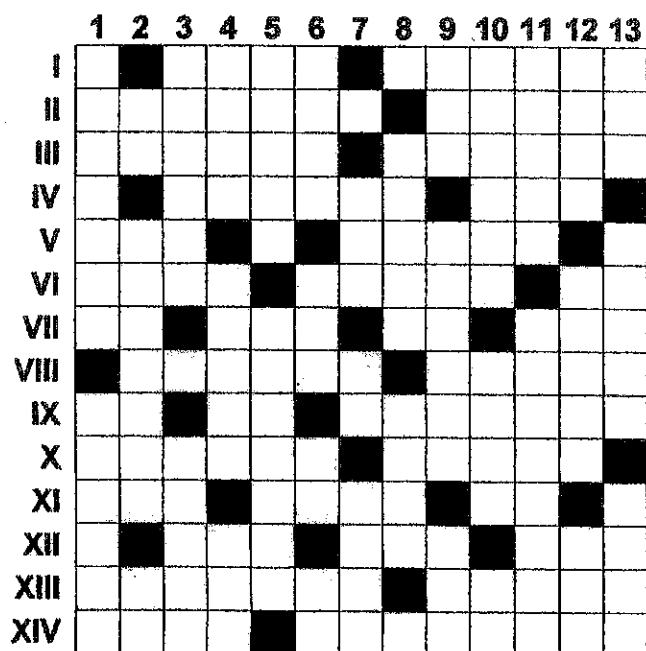
(Solution p. 31)

Et une dernière citation pour la route, c'est-à-dire pour les deux mois qui vous séparent de la réception du n° 72 de *Wallonie-France* (qui vous révélera le nom de son auteur) : *Les provinces se sont comprises, se sont aimées; toutes se sont senties solidaires.*

Deux indices pour vous aider: il s'agit d'un historien et il n'est plus de ce monde. Ses observations ne visent donc en rien la situation de la Belgique fédérale. Ne vous semble-t-il pas qu'elles en prennent même carrément le contre-pied ?

Mots croisés /N°71.

27 lieux dans 11 Régions de France
(de 12 à 22)



HORIZONTALEMENT: I. Ville de Cathares, Région 14 — Saint en Ariège, R 14. II. Département en R 14 — Préfecture en Seine-Maritime, R 17. III. Protège le marin — Qui porte des oeufs. IV. Traîné dans la boue — Plage en Ré, R20. V. Fait vibrer Paris — Dép. ou rivière, R 19. VI. Montre ses tripes — Arènes en PACA, R 21 — Vaut de l'or. VII. Embouteillent — Patrie d'Abraham — Etain — Un bon début de cure. VIII. Fait image, R 13 — Grande ville, dans le Nord, R 15. IX. Service National abrégé — Participe — Exaltent les couleurs. X. Préf. sur le Maine, R 18 — Dép. en R 22. XI. Un nu — Saint sur l'Aa, R 15 — A peur de la douceur. XII. Cavalière ? — Fait tampon avec la Suisse, dans l'Ain, R 22 — Vague, mais qui suit un but. XIII. Inanité — Lichen. XIV. Dép. R 17 — Sur l'Orne, R 16.

VERTICALEMENT: 1. Prés du 1 Horizontal, dans le Tarn, R 14 — Dép. de l'Est, R 22. 2. C'est compris ! — Saint célèbre pour ses verts, R 22 — Comme le roi du conte. 3. Rétablira le courant. — Accorder. 4. Préf. du Rhône, R 22 — Dép. du fleuve le plus long, R 22 — Offre Publique d'Echange. 5. Gaillarde, dans la R 12 — Marieront. 6. C'est la moindre des choses, voyons — Tout couleurs — Précède partout Albert — Intelligence artificielle. 7. Nage parmi les loups — Se donne — Barre la République tchèque. 8. S'accordent ainsi avec les boeufs — Nid d'andouilles, dans le Calvados, R 16. 9. Ancien gros transport — A sa cathédrale dans l'Oise, R 19 — Eux mais tout retournés. 10. Ville homophone du 2/2 horizontal, R 18 — Fleurs jaunes — Supernova en minimum. 11. Orné — Ville de l'Oise, R 19. 12. Nobles ? — Borde les rivières — Femme de Jacob. 13. Trio de cardinaux — Ville de Haute-Garonne, R 14 — A des tripes dans le calva, R 16.

Christian Baré

Qui se ressemble s'assemble RA

Qui ne connaît dans son entourage l'un ou l'autre oiseau de mauvais augure doutant de la sympathie des Français à l'égard des Wallons? Pour contredire cette vision fautive des choses, voici un message adressé récemment par un couple de Français à leurs amis wallons. Le bulletin d'informations/fiction diffusé par la RTBF le 13 décembre dernier a laissé des traces... probablement indélébiles.

Ris-Orangis, le 20 décembre 2006.

Chers amis,

Alors, comme cela, la Flandre prendrait son envol en laissant la Wallonie dans le pétrin, toute seule? Que nenni, mes amis! Donnez-leur une bonne leçon et rejoignez l'Hexagone!

Trêve de blague belge, vous n'êtes pas à la source de ce poisson d'avril avancé? Quoique... cela m'aurait assez plu. Cela dit, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en famille. Portez-vous bien.

Gérard et Michèle

Une découverte archéologique de première importance: le site gallo-romain de Pommeroeul (1975)

(selon le récit de François Hubert, responsable honoraire du Service de l'Archéologie de la Région wallonne)

En juillet 1975, à Pommeroeul, les travaux de terrassement du futur canal Hensies-Pommeroeul se poursuivent, lorsque, à 2,50 m sous le niveau du sol, un bulldozer heurte de grosses pierres et des pieux fortement implantés dans un terrain sableux. Le conducteur de l'engin en parle à Léonce Demarez, un archéologue de ses connaissances, futur Président-Directeur de l'Archéosite d'Aubechies, qui vient examiner le site. Une petite fouille apporte bientôt une manne archéologique déjà exceptionnelle pour notre pays: un plancher, une pirogue, une deuxième pirogue, un troisième bateau. Ici, il y a plus de vestiges que de sédiments.

Bientôt, le garde-champêtre et l'épouse du bourgmestre, suivis d'une cohue de pillards, s'abattent sur le chantier. Les archéologues tentent de s'opposer à ces déprédations, mais sont physiquement menacés. Devant l'ampleur de la découverte et les dimensions du pillage, Léonce Demarez avertit François Hubert, responsable du Service de l'Archéologie, à l'époque encore national. Dès le lendemain, ce dernier obtient de son directeur carte blanche, avec toutefois un budget dérisoire (150.000 francs belges). Accompagné de Guy De Boe, François Hubert se rend à Pommeroeul, où il trouve un terrain dévasté par le passage des villageois. Les surveillants de chantier sont hostiles et il faut les menacer de poursuites judiciaires, malgré une clause au cahier général des charges qui prévoit l'obligation d'avertir le Service national des Fouilles en cas de découverte. Mais ces personnes n'ont rien vu, pas même les vases romains cachés dans les coffres de leurs voitures...

La priorité consiste à obtenir des budgets, à contacter toutes les autorités, ministres, députés, gouverneur, fonctionnaires, autorités scientifiques, cercles archéologiques, responsables du tourisme et, bien sûr, les directeurs de l'entreprise Sogetra, maître du chantier, qui opte alors pour la coopération. Un crédit de 300.000 francs permet de programmer une campagne de trois mois. Quelques archéologues viennent en renfort. Cependant, la direction du Service de l'Archéologie envoie alors une note qui interdit d'accueillir dorénavant sur le chantier Léonce Demarez, sans lequel le naufrage du site aurait été complet... Il se battra jusqu'à ce qu'une intervention ministérielle le rétablisse dans ses droits.

Le chantier s'avère décidément d'une richesse exceptionnelle. On met au jour un débarcadère, une multitude d'objets usuels en bois, en fer, en bronze, de la céramique, des cuirs, le tout conservé comme neuf. Toutefois, les finances se portent mal. Après un mois, il faut trouver des fonds, glanés auprès du Rotary-Club d'Ath, de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, du Crédit Communal de Belgique, du Fond provincial de Sauvegarde des Monuments et des Sites en Périel du Hainaut, mécènes dont la générosité ne suffit pas encore. La direction du Service national des Fouilles refuse de mettre de nouveaux moyens financiers et humains sur le site. Il est vrai, ajoute sur le ton de la confiance François Hubert, que le Directeur est flamand et que Pommeroeul a le tort de se trouver en Wallonie...

Devant cette absence d'intelligence et face à une situation

pécuniaire pour le moins délicate, Guy De Boe et François Hubert se tournent vers le Directeur de l'Institut royal du Patrimoine artistique, René Sneyers, qui leur octroie un crédit d'un million remboursable sur un ajustement budgétaire à la fin de l'année, promis par l'Administrateur général des Affaires culturelles françaises, M. Remiche.

Sur le terrain, il faut régler les problèmes du transport et de la conservation immédiate des matières organiques découvertes, à la fois volumineuses et très fragiles, dès lors qu'elles sont mises au jour. La Défense nationale accepte de prêter des camions et M. Sansen, conservateur du Musée archéologique d'Ath, propose un lieu d'entrepôt commode: la caserne d'Ath, désaffectée.

Il faut, dans un premier temps, démonter et scier sur place la plus grande embarcation, puis en effectuer le transport, morceau par morceau, sur un lit de sable. A la caserne, M. Sansen confectionne de grands bacs avec des ballots de paille et des voiles en plastique, pour la mettre sous eau.

Après trois mois, la conservation temporaire de la pirogue assurée, le chantier touche à sa fin, quand on met au jour une planche de bois antique. Claude Dupont, le dessinateur, sonde du bois sur une longueur de plus de 10 m. La fouille reprend pendant trois jours, durant lesquels il faut négocier, rappeler l'armée et ses camions, remuer 60 m³ de sable, gratter, broser, photographier, dessiner, démonter puis transporter un bateau, un vrai petit chaland, long encore de 12,70 m, large de près de 3 m, haut de 80 cm, tout en bois de chêne, d'une épaisseur de 6 cm, superbe et rarissime pièce exposée aujourd'hui au Musée gallo-romain d'Ath. Le temps imparti écoulé, les fonds et les fouilleurs épuisés, le chantier est laissé à lui-même et à tous ceux qui vont encore enrichir leurs collections de tout ce que les archéologues ont dû laisser derrière eux.

Ce fut, il y a 25 ans, la plus forte équipe de fouilles jamais active sur un site en Belgique. Ce fut le plus grand sauvetage archéologique réalisé, jusqu'aux fouilles menées à l'occasion de la construction de la ligne du T.G.V. Mais que de destructions, que de pertes! Pourtant, les objets découverts ont suffi à «meubler» l'archéosite d'Aubechies et le Musée gallo-romain d'Ath! Or, il faut savoir que seule une petite partie du site a été fouillée. Le débarcadère, les restes de six embarcations, l'implantation gauloise, mais cependant l'absence de vestiges d'une vie journalière, tout cela indique que la zone fouillée n'était qu'un bas quartier artisanal de réparation de bateaux et de tanneurs. Le vicus et son vrai port commercial dorment toujours sous terre.

Soumis au pillage, mené, entre autres, par des responsables locaux, dès sa découverte, victime d'entraves majeures dues à des jalousies en partie de nature communautaire, le site de Pommeroeul souffre encore d'un manque de volonté politique et de moyens budgétaires pour livrer d'incalculables richesses au patrimoine historique de la région, «propriété» de toute une communauté. Toute ressemblance avec des situations contemporaines est tout à fait fortuite. ■

Marc Suttor

Interreg 1, 2 et 3 ou la coopération entre des régions frontalières Une application concrète à Mons

Edwine Fastrez

Interreg est un programme qui contribue au cofinancement de projets régionaux entre partenaires séparés par une frontière, mais unis par des intérêts communs.

Sur les secteurs frontaliers franco-belges, plus de 300 projets mobilisant environ 200 millions d'euros ont été menés sous le label Interreg 1 et 2.

L'objectif d'Interreg 3 :

Avec un budget de 173 millions d'euros, pris en charge par moitié par l'Union européenne via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et pour, l'autre moitié, par les collectivités des territoires concernés, Interreg 3 va contribuer au cofinancement de projets dans des domaines très divers, à savoir :

- le développement économique (24,4% du budget),
- le tourisme, la culture et le patrimoine (23,3%),
- l'environnement (13,6%),
- l'intégration du marché du travail (12,2%),
- la vie quotidienne (11,5%),
- l'assistance technique (5,4%),
- le développement rural (5,1%),
- la structuration du territoire (4,5%).

Quels sont les territoires concernés par ce programme ?

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et des Ardennes ; les provinces de Hainaut, Namur, Luxembourg (partiellement), Flandre occidentale et Flandre orientale (partiellement).

Quelles sont les collectivités qui financent pour moitié ce programme ?

les préfectures de Région : Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Picardie ;
les Régions Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Picardie ;
les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et des Ardennes ;
la Région wallonne,
la Communauté française de Belgique,

la Région flamande,
la province de Flandre occidentale.

La Région wallonne a été désignée par l'ensemble des partenaires pour assurer le suivi et la mise en œuvre du programme.

Application concrète à Mons :

Bref rappel historique : en 1994, à l'initiative de M. Jacques Nonclercq, commissaire du gouvernement auprès des universités, l'Interuniversitaire hennuyère regroupe : l'Université de Mons-Hainaut, les Facultés catholiques universitaires de Mons, la Faculté polytechnique de Mons et la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux.

En 1995, en signant une première convention quinquennale de partenariat, l'Interuniversitaire hennuyère privilégie une collaboration transfrontalière de plus en plus étroite avec l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Elle poursuit deux objectifs :

1. Favoriser la formation continue, notamment grâce à une formation à horaires décalés, suivie chaque année par 200 étudiants à Mons, Charleroi et Valenciennes.
2. Promouvoir la valorisation et la diffusion de la recherche scientifique et la gestion de leur suivi, notamment par l'établissement du Réseau Mons-Valenciennes par la fibre optique.

En 2000, première reconduction de la convention.

en 2005, deuxième reconduction de la convention.

en 2006, création d'une AISBL de l'Association universitaire du Hainaut franco-belge qui rapproche encore davantage les pôles universitaires de Valenciennes et de Mons.

Aujourd'hui

L'Interuniversitaire coordonne les projets Interreg avec un budget annuel de 935.000 euros dont la majeure partie est

affectée aux travaux de recherche des institutions. Citons parmi d'autres les pôles TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) du Hainaut transfrontalier qui ne peut qu'accroître la coopération transfrontalière dans le domaine de la formation et de la collaboration scientifique en améliorant et favorisant les nouveaux modes d'échange et d'accès à l'information pour le public étudiant, futur étudiant et post-diplômé.

Pour conclure, je laisse la parole à M. Nonclercq qui, lors d'un discours prononcé à Valenciennes à l'occasion des deuxièmes rencontres internationales Universités-Entreprises, évoquant « *ce Hainaut-en-Picardie* » : « *Puis-je me permettre de souligner, au-delà d'une frontière politique, combien nous ne sommes qu'un seul et même "pays". Ce qui nous rapproche est bien plus fort que les différences administratives, législatives, réglementaires et fiscales qui nous séparent...* »

Puisse-t-il être entendu ! ■

BRÈVE

Ah que le chanteur patriote !

Selon *Le Canard enchaîné* (14.02.07), il paraît que nos chers députés ont dit oui à Johnny H. Il pourrait déjà être citoyen belge dans deux mois !

Sa nouvelle nationalité ne sera qu'un détour, le temps (deux ans) d'obtenir le titre de résident monégasque. Pourquoi habiter en Suisse, alors ? Parce que, pendant ces deux ans, il n'aura pas à payer quelque 8 millions d'euros au fisc français.

Notre célèbre rocker sera donc, conclut *Le Canard*, « *le seul Français qui demande à être belge pour devenir monégasque, tout en résidant en Suisse...* »

Johnny a enfin trouvé sa part de paradis (fiscal).

Peut-être, un jour, nous chantera-t-il de nouveau "Le galérien" ?

DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS FRANÇAISES

La rédaction de Wallonie-France s'intéresse évidemment à l'élection présidentielle de cette année. En février, une quarantaine de candidats entendent concourir ! Notre revue ne pouvant s'intéresser à tous, nous nous sommes limités à la présentation des candidats les mieux placés ou, tout au moins, de ceux qui rassemblent les grandes tendances de l'opinion publique. Par ordre alphabétique, nous parlerons de François Bayrou, de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy. Puis il sera question de "la galaxie" antilibérale et d'un possible nouvel "effet Le Pen".

Par ailleurs, dès ce numéro, nous vous proposons le compte rendu d'ouvrages récents significatifs de la pensée politique française.

L'élection du président de la République française

Le 22 avril 2007, les Français jouissant du droit de vote départageront les candidats à l'élection présidentielle pour n'en retenir que deux. Ceux-là s'affronteront le 6 mai. Le vainqueur deviendra le (la) sixième président(e) de la V^e République. Sauf circonstances exceptionnelles, il (elle) sera le chef de l'État pour cinq ans.

En cette période de campagne électorale chez nos amis français, il nous paraît indispensable pour nos lecteurs de détailler les pouvoirs du président de la République et de décrire le mode d'élection.

Les pouvoirs du président

La Constitution de la V^e République du 4 octobre 1958 confère au chef de l'État des pouvoirs traditionnels (exercés en permanence) et des pouvoirs exceptionnels (dans des circonstances importantes ou graves).

1. Les pouvoirs traditionnels

Dans le domaine exécutif : il nomme le Premier ministre et, sur proposition du Premier ministre, les autres membres du gouvernement ; il met fin à leurs fonctions. Il préside le Conseil des ministres. Il nomme aux emplois civils et militaires de l'État. Il promulgue les lois, signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. En tant que chef des armées, il a le pouvoir de donner l'ordre d'engager les forces nucléaires. Il préside le Conseil de défense et le Conseil de défense restreint.

Dans le domaine législatif : il peut dissoudre le Parlement (Assemblée nationale et Sénat). Il ouvre et ferme les ses-

sions extraordinaires du Parlement par décret.



Dans le domaine judiciaire : il doit préserver l'indépendance de la justice. Il préside le Conseil supérieur de la magistrature dont il désigne les neuf membres. Il a le droit de faire grâce.

Dans le domaine constitutionnel : il veille au respect de la Constitution et peut demander l'avis du Conseil constitutionnel si une loi ne lui paraît pas conforme à la loi fondamentale. Il nomme, pour neuf ans, trois membres du Conseil constitutionnel, dont son président.

Dans le domaine diplomatique : il négocie et ratifie les traités. Il nomme les ambassadeurs et accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires étrangers.

2. Les pouvoirs exceptionnels

Les pleins pouvoirs : en vertu de l'article 16 de la Constitution, il peut prendre les pleins pouvoirs (exécutif + législatif) si le territoire est menacé ou envahi, si les institutions de la République sont menacées.

Le référendum : en vertu de l'article 11 de la Constitution, il peut consulter directement les électeurs (qui répondent par oui ou non à la question posée) sur tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, les réformes concernant le domaine économique et social et les questions touchant aux problèmes de société. Dix référendums ont été organisés entre 1958 et 2005.

La responsabilité du président

Il n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il est alors jugé par la Haute Cour de justice.

L'élection du président

Conditions à remplir pour être candidat : tout(e) citoyen(ne) de nationalité française âgé(e) de 23 ans révolus au jour du scrutin qui a adressé sa candidature au Conseil constitutionnel, accompagnée d'une déclaration de patrimoine, et qui a été présenté(e) par 500 citoyens élus, membres du Parlement, ressortissants français membres du Parlement européen, membres des Conseils régionaux, de l'Assemblée de Corse, des Conseils généraux des départements, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, de l'Assemblée de la Polynésie française, du Congrès et des Assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie, de l'Assemblée territoriale des îles de Wallis-et-Futuna, des maires, des présidents de communautés d'agglomération ou de communautés de communes, des maires délégués des communes associées, des maires des arrondissements de Lyon et de Marseille, des présidents des organes délibérants des communautés urbaines. À noter que les signatures des élus doivent provenir d'au moins 30 départements ou territoires d'outre-mer différents et sans que plus de 50 d'entre



ÉDITORIAL

AVANT LE CHOC

Il n'y a jamais eu de mystère autour des projets autonomistes de la Flandre. Les différentes étapes qu'a déjà franchies le fédéralisme n'ont existé pour elle que pour précéder la suivante vers toujours plus d'indépendance. À présent qu'émerge sa ligne de bataille d'un léger, oh, très léger brouillard, on voit plus clairement qu'elle veut percer demain beaucoup plus en profondeur et en largeur. Les partis francophones ont prétendu longtemps que leur "front" repousserait tous les assauts et protégerait ce qui reste de consistance à l'État fédéral. Quelle erreur, ou devrait-on dire quelle duperie ! Chaque fois leur périmètre de rêveurs debout a été enfoncé sauf à mentionner les minuscules succès défensifs sur le dossier de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. C'est pourtant encore le mensonge que soutient, avec des protestations d'amitié pour les "néerlandophones" (comme il aime appeler les gens du Nord) l'état-major du PS : ils ne passeront pas !

Eh si, ils passeront, avec juste assez de retenue pour que la capitulation wallonne ait un tout petit peu l'aspect d'un compromis. Non certes pour ménager notre amour-propre, mais parce qu'ils prendront ainsi le gras du pot plus vite et plus facilement. Même le Premier ministre, que l'on disait communautairement si sage, a brusquement prôné, le 24 janvier, une profonde réforme de l'État pour terrasser ces deux monstres hideux : l'immobilisme et le séparatisme. Ah, le bon Belge ! Ah, l'habile Flamand ! Nos amateurs de gel institutionnel ont senti un feu adverse leur lécher les fesses par une direction qu'ils négligeaient d'observer. Mais qu'est-ce qu'ils croyaient donc ? Que le heer Verhofstadt allait laisser M. Leterme moissonner seul les lauriers de la victoire ?

Il faut les créditer d'un peu plus de vigilance à l'égard du S.P.A. Celui-ci se "contente" de réclamer la fédéralisation du marché de l'emploi. À la poubelle de l'histoire la vieille fable de la solidarité transnationale des prolétaires — mais qui la prend encore au sérieux ? Là tout de même, nos socialistes ont compris qu'aller dans cette voie mène tout droit à la scission de la Sécurité sociale, c'est-à-dire, au point de grande rupture. La riposte ? C'est non, comme sur le reste.

La tactique du PS est tellement absurde que le MR et Ecolo quittent pour la première fois la ligne Maginot francophone pour se ménager un espace de manœuvre. On aurait tort de les en féliciter, du moins tout de suite. Leur langage est si doux, si empreint de résignation, qu'il faut se demander si, en acceptant le "dialogue", ils ne se préparent pas à une autre manière de subir la défaite. Par ailleurs, nul n'ignore que M. Reynders attend du VLD un coup de main pour rester au pouvoir. Avançons-leur malgré tout un gage d'intelligence. Ils semblent avoir tiré la seule conclusion raisonnable de la configuration des lignes : il faut préférer le mouvement à l'immobilité, car choisir celle-ci, c'est se

vouer au laminage sous le rouleau compresseur nordiste. Dans l'ensemble, hélas, nous n'avons aucun motif d'être rassurés. Notre classe politique refuse obstinément de prendre en compte cette réalité fondamentale que les aspirations flamandes sont devenues radicalement incompatibles avec nos espoirs et nos craintes. Il y entre aujourd'hui moins de haine que de totale indifférence. Je me promenais dans Turnhout, il y a quelques semaines. Au fil de ma flânerie dans cette petite ville active et bien rangée, je suis entré dans la librairie *De Slegte*. À côté des ouvrages en néerlandais, il n'y en avait qu'en anglais et en allemand, à l'exception de quelques exemplaires défraîchis en français, au rayon de la bouquinerie. Me reposant ensuite dans une brasserie de la *Zegeplein* pour une dînette sur le pouce, je passai ma commande dans la langue de Vondel que je manie assez pour me faire comprendre et servir — je le fus d'ailleurs avec exactitude. Mais, pour récompenser ma courtoisie d'étranger, le loufiat ne trouva rien de mieux que m'adresser quelques mots d'un anglais laborieux. Voyons la chose en face : le Flamand moyen ne nous connaît plus et ne cherche plus à nous connaître. Sa nation est, comme Hernani, une force qui va sur une route qui s'écarte de la nôtre.

Essayer de nouer avec elle le dialogue sur le mode affectif ou en se servant de notre seule grille d'expression, c'est gaspiller vraiment de l'énergie. Il reste le langage universel de l'intérêt, mais ce n'est pas avec des fariboles du genre "*the cost of non-Belgium*" que l'on établira la concordance. La bonne stratégie, y compris pour nos belgicains, serait de prendre hardiment au mot le séparatisme latent de ceux d'en face afin que, se sachant compris, ils soient plus ouverts à nous entendre. Il y aurait là une possibilité de repousser quelque temps l'échéance du divorce, mais seulement quelque temps. La sagesse, bien sûr, serait de hâter l'inévitable au lieu d'acheter un délai au prix de certaines des vraies pièces qui nous restent de notre argenterie de famille et d'un honneur déjà trop écorné.

Que l'on cesse, en tout cas, de classer dans des catégories distinctes le problème communautaire et les soi-disant "vrais problèmes"... Ce dont il va être question porte sur toutes les grandes questions économiques et sociales. Et que l'on s'abstienne de croire que la Flandre changera de ton si les Wallons redevenaient plus prospères : c'est du marxisme de chef-lieu d'arrondissement. Le nationalisme, voilà sa force, se configure avec une extrême ductilité à tous les changements. Pour notre malheur, nous en avons manqué et chacun peut constater de nos jours, ce qu'ont produit chez nous les pieux et creux discours du Système.

Au fond de tout, nous avons oublié la grandeur de nos ancêtres. M. Di Rupo a fait sonner ce mot d'une note juste dans son message sur l'état de la région, mais l'a-t-il soupesé à son juste poids ? La grandeur d'un fait est insépa-

nable de l'idée de patrie et le royaume d'Albert n'est pas une patrie. Elle implique, dans le tourment des crises, d'aller bravement à la rencontre de l'angoisse et des souffrances de ses compatriotes et nos politiciens ne cessent d'errer dans leur diagnostic. Elle répond au danger par un hymne de combat et non par une invite

sirupeuse à des palabres sans vraie conviction, ni direction d'ensemble

Puisse la Marseillaise de Jemappes, de Fleurus, des grandes luttes ouvrières et de la Résistance couvrir enfin de ses accents la bleuette pour pipeaux du chant des Wallons !

Jacques Rogissart

LE COIN DU GÉOPOLITICIEN

■ **COROT**, le satellite d'observation des exoplanètes (situées hors de notre système solaire) lancé le 27 décembre est un double sujet de satisfaction : c'est un brillant succès technologique pour la France et nous pouvons être fiers que plusieurs de ses éléments aient été conçus par le Centre spatial de Liège et fabriqués à Gosselies.

■ **LA ROUMANIE ET LA BULGARIE** sont entrées le 1^{er} janvier dans l'Union européenne. Réjouissons-nous. Il y a de solides bastions francophones dans ces pays et, la mer Noire devenant chaque année davantage une plaque tournante stratégique à tous points de vue, la position qu'ils occupent sur ses rives doit leur valoir de notre part une attention où il n'entre pas seulement des sentiments. Gageons, d'autre part, que comme bien d'autres nations d'Europe centrale et orientale, ils ne tarderont pas à nous rejoindre dans le combat contre le néo-libéralisme à l'anglo-saxonne qui séduit actuellement leurs dirigeants, mais commence à révolter leurs peuples.

■ **M. SARKOZY** a été triomphalement investi candidat de l'UMP à la présidence de la République. Il a fait un très beau discours sur l'unité nationale et sur sa foi en la France. Il est devenu évasif sur le traité constitutionnel européen et sur les liens avec les États-Unis, pays qui le soulève d'enthousiasme. On comprend cette prudence tactique, mais on voudrait être

sûr qu'il défendra l'indépendance française, dans la tradition gaulliste dont il se réclame.

■ **LA PAUVRE SERBIE** sert à nouveau de punching-ball aux bien-pensants, manipulés par les milieux qui veulent remplacer les nations par le marché et la pensée unique. Le parti qui leur résiste le plus arrive en tête aux élections législatives du 20 janvier ? Il est réputé non démocratique, en particulier parce qu'il ne plie pas le genou devant la Commission européenne, agent actif des États-Unis dont elle épouse les vues sur la mondialisation. Chez nous, les citoyens conscients doivent apprendre à voir ce qui se cache derrière un certain vocabulaire. La France et la Wallonie ont déjà bien assez de torts envers un pays qui nous fut si attaché et qui fut un allié héroïque pendant les deux guerres mondiales — ce qui ne dissuade pas ses détracteurs amnésiques de traiter de fascistes des patriotes héritiers en droite ligne de ses résistants !

■ **MME ROYAL** a reconnu, le 20 janvier, le droit du Québec à la souveraineté. Tollé chez les frileux de droite et de gauche. Comme en 1967 contre le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle. Que la France soit en campagne électorale n'excuse pas tous les coups. La solidarité active avec la Belle Province devrait être pour tous les peuples de langue française une matière d'intérêt national. Puissent Mme Royal et les autres candidats à la Présidence de la République glisser un mot en faveur de la libération wallonne !

DE GAUCHE ET DE DROITE

■ Tout fier de son succès dans les sondages depuis sa prestation éthylique à la télévision, au soir des élections communales, le ministre Michel Daerden cultive cette image bien trempée dans des émissions dont les producteurs semblent avides de le mettre en scène. Se rend-il compte de celle qu'il donne de la Wallonie, y compris aux Wallons déjà trop portés à se dénigrer eux-mêmes !

■ Le commissaire européen Louis Michel, le plus tartignol des hommes politiques wallons avec M. Flahaut, officie présentement en Somalie. Il y avait cru réconcilier les belligérants en prenant le thé (ou en prenant le khat ?) avec eux. À peine les trompettes belgicaines avaient-elles salué son succès, le pays s'embrasait de plus belle, au risque d'embraser toute la Corne de l'Afrique. Depuis lors, il y a annonce de dialogue, on verra. Grâce à notre mouche du coche ? Non, grâce à l'Éthiopie et aux États-Unis qui ont convaincu le président Youssef de faire un pas en avant ;

■ L'insécurité reste un de nos fléaux urbains. Exposés au harcèlement de la racaille, les chauffeurs du TEC se plaignent de la mansuétude de la justice envers les voyous qui

ont la malchance de se faire pincer par une police démunie des moyens nécessaires. De multirécidivistes sont remis en liberté sans avoir été ni punis ni rééduqués. Le personnel pénitentiaire manifeste contre la pénurie de ses effectifs et les complaisances de Mme Onkelinx pour les détenus. Attentat à Charleroi ? Le maire appelle d'une voix mollassonne au calme et au dialogue ! Si ces gens-là avaient jugé Hitler, il s'en serait tiré avec dix ans de réclusion et aurait été libéré après cinq pour bonne conduite.

■ Un mouvement turc d'extrême droite a piraté le système informatique de la Défense nationale pour y déposer un message niant le génocide des Arméniens, en 1915. L'armée "humanitaire" de M. Flahaut est décidément bien fragile

■ M. Peter Hanz qui inspira la législation sociale d'austérité du chancelier Schröder, a été condamné le 26 janvier à 2 ans de prison avec sursis et une amende de 576.000 euros pour avoir corrompu le comité d'entreprise de Volkswagen où il était chef du personnel. Les très maastrichtiens dirigeants sociaux-démocrates ont décidément d'étranges compagnons de route...

LA CONJONCTURE POLITIQUE

■ **LES PARTIS FRANCOPHONES** cherchent des positions communes avant la bataille communautaire de 2007. Finie l'illusion qu'ils y échapperont. Mais leurs frissons révèlent encore leurs regrets de prévoir la fin de la situation actuelle. Mauvais état d'esprit avant l'empoigne avec une Flandre galvanisée ! Même de leur point de vue belgiciste, mieux vaudrait, pour intimider celle-ci, lui répondre par un contre-plan aussi radical que le sien. À quoi se résume maintenant leur concertation ? Ils diront non à toutes les demandes thioises ? Comme on les connaît, c'est impensable et d'ailleurs impossible. Ils émettront des revendications sur la périphérie bruxelloise ? C'est mieux, mais cela ne fera que mettre les Nordistes en fureur.

Le MR ressort sa vieille idée de fusionner la Communauté française avec ses Régions. Écolo, jamais en panne d'utopie, propose de créer une circonscription "nationale", au moins pour le Sénat — bonjour les dégâts pour les formations francophones !

Ainsi, les quatre s'accordent-ils, le 20 décembre, sur un communiqué bouleversant de vacuité : ils ne demandent "rien en termes institutionnels", ils créent un groupe de travail pour étudier... les études universitaires commandées par la Communauté, ils annoncent un "dialogue constructif" avec les Flamands (mais ferme "dans la défense de la Belgique fédérale et des intérêts des francophones"... hum, hum !) et ils reportent au lendemain des élections l'examen des "relations entre les institutions francophones".

Leur terreur de ce qui se prépare est telle qu'ils n'ont peut-être pas lu ce que déclare le président du SP.A Johan Vande Lanotte au *Vif/L'Express* (n° du 22 décembre).

Répétons-le leur calmement : "il n'y a plus de transferts dans l'INAMI", c'est-à-dire dans le domaine des soins de santé que M. Leterme veut régionaliser. Cela devrait les rendre moins grelottants dans les pourparlers. Et, s'ils examinent bien chaque chose, les convaincre que la Wallonie n'a vraiment rien à craindre de la sécession.

Hélas, les syndicats les aident à boucler le frigo où ils espèrent conserver indéfiniment le *statu quo*. Après son collègue de la CSC Luc Cortebeecs, le président de la FGTB Rudy de Leeuw s'est fermement prononcé contre la régionalisation de la politique de l'emploi comme si les situations respectives de la Flandre et de la Wallonie n'appelaient pas chacune un traitement spécifique. Leur prise de position n'a cependant rien de nouveau : les états-majors syndicaux sont restés unitaristes de cœur. Les travailleurs wallons en ont payé la note. La présidente du CDH, Mme Milquet, pousse le belgicisme jusqu'au délire. Elle veut qu'on "laisse la Belgique tranquille" et qu'on refuse toute discussion sur la révision de la Constitution. Même MM. Di Rupo et Reynders trouvent qu'elle pousse le bouchon vraiment trop loin. Le président du MR fait d'ailleurs un petit pas en avant vers le réalisme : il souhaite que l'on parle d'un nouveau statut du Sénat dans l'organisation institutionnelle. Ce qui est remarquable chez ces gens-là, c'est que le mot Wallonie est devenu rarissime dans leur discours. C'est de bien mauvaise augure pour la grande confrontation communautaire.

Sans se soucier de ce qu'ils pensent et disent, M. Verhofstadt peaufine ce qu'il appelait le 16 décembre ses visions. Au début, cela ne mangeait pas de pain et même, cela pouvait faire l'unanimité. Il était question de lutte contre le réchauffement climatique, de revalorisation de la condition ouvrière et du travail bénévole, d'une Afrique tirée d'affaires avec 60 mil-

liards d'euros (en oubliant les critères de Maastricht, etc., etc.). Oublié, le communautaire ? Les belgicains en ronronnaient d'aise. Et puis, le 26 janvier, patatras ! À la cérémonie des vœux de nouvel an, en plein palais royal, le sanctuaire de la belgitude, le voilà qui annonce une profonde réforme de l'État pour vaincre, explique-t-il, ces deux forces dangereuses qui se renforcent en s'opposant : l'immobilisme et le séparatisme. Coupables du premier péché, M. Di Rupo et les bonzes d'Écolo protestent. Faire cela en présence du roi ! Une fois de plus, cependant, M. Reynders n'y trouve rien à redire. Aurait-il compris qu'il fallait faire une large part au feu ? À noter aussi que le parti vert accepte de "dialoguer" avec le Nord.

■ **L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR IMMOCONGO** a encore illustré le proverbe : "les loups ne se mangent pas entre eux". La commission mixte Région wallonne/Communauté française a déposé des conclusions à l'eau de rose, au terme d'un travail superficiel et stérile. Vote majoritaire contre opposition. Si celle-ci avait été dans la majorité, et vice-versa, la discipline de parti aurait joué avec le même automatisme. Espérons que la justice sera plus exigeante. Entre-temps, M. Van Cauwenberghe exulte discrètement. C'est ce qu'on ferait à sa place.

■ **L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE** a toujours été une fiction, fabriquée à coups de reports à nouveau, de non-paiements à échéance, d'opérations non renouvelables et autres trafics d'écritures comptables. Avec M. Reynders, il devient un scandale. Ce ministre a fini par vendre 63 bâtiments de l'État pour 576 millions d'euros après avoir monté un mécanisme *ad hoc* pour rencontrer les objectifs du Conseil d'État. Ensuite, il les prend en location pendant 17 ans pour 40 millions par an. Faites le compte de ce que perdra la collectivité, même compte tenu des frais de rénovation à charge des nouveaux propriétaires. À qui profite cet acte de *malgoverno* ?

■ **À PROPOS DE LA DOTATION**, les Flamands font observer qu'aux Pays-Bas, seuls la reine et l'héritier présomptif du trône touchent un traitement ; leurs familiers travaillent comme tout le monde. Ce bon sens reste étranger aux dirigeants francophones. Une fois de plus, M. Di Rupo fait rempart de son corps aux augustes profiteurs et y va de sonores trémolos sur la monarchie garante de l'unité belge. Mais où sont les socialistes d'antan ? Ne comptons pas sur Mme Milquet pour apporter la contradiction. Seul M. Reynders se réfugie habilement dans un plan d'où il pourra souffler le chaud ou le froid selon la direction du vent à venir.

■ **QUI SERA LE PREMIER MINISTRE ?** M. Verhofstadt est candidat déclaré à sa propre succession après les prochaines élections. Le ministre-président flamand Yves Leterme ne dit rien, mais tout indique qu'il guigne le poste. Et puis, coucou !, M. Di Rupo a lui aussi dévoilé cette modeste ambition qui, si elle était comblée, ferait de lui le premier chef de gouvernement wallon depuis son ancêtre en unitarisme Edmond Leburton (1973-74). Qu'est-il prêt à céder aux Flamands pour la réaliser, si tant est que ceux-ci soient disposés à céder provisoirement le 16 de la rue de la Loi à un francophone ? C'est la vraie question et nous ne sommes pas pressés d'avoir la réponse ! À noter aussi que MM. Reynders et Vande Lanotte semblent participer à la course bien qu'ils soient moins explicites sur leur ambition.

Le président du SP.A a donné un avertissement courtois à ses éventuels compétiteurs francophones dans *Le Soir* du 20

janvier : il n'a pas, lui, d'objection de principe à ce que l'un d'eux devienne Premier ministre, mais voilà : "les esprits" n'y sont pas prêts en Flandre !

■ **M. JEAN-MARIE DEDECKER**, exclu du VLD, n'a pas été long à prendre un parti. Ce sera le sien qu'il a baptisé modestement Liste Dedecker. La question que se posent les observateurs est de savoir combien de voix il peut prendre à la formation qui l'a chassé et au *Vlaams Belang*. En tout cas, il sera moins que jamais un champion de la modération communautaire. D'ores et déjà, il remporte un beau succès médiatique pour avoir dénoncé le premier une affaire de dopage dans le cyclisme belge.

■ **L'EXTRÊME DROITE** n'est pas à la noce ces jours-ci. Le Front national s'est vu retirer par le Parlement le douzième de sa dotation, comme suite aux ennuis judiciaires de son pourri de chef-escroc Daniel Férét. De son côté, le *Vlaams Belang* fait l'objet d'une offensive des deux grandes centrales syndicales qui éjectent ses membres de la liste des candidats aux élections sociales. Il réagit en donnant fortement de la plume et de la voix, mais cette épuration resserre le cordon sanitaire autour de lui.

■ **LE "PLAN MARSHALL"** reste au cœur de vives controverses, bien que sa ligne générale ne soit guère contestée. Relégué dans l'opposition régionale, le MR voudrait bien y trouver des insuffisances pour embarrasser le ministre-président Di Rupo. C'est à nouveau le député-maire de Waterloo Serge Kubla qui pose les banderilles. Son ami politique, le sénateur Alain Destexhe inscrit, lui, ses mises en garde, dans un sévère examen rétrospectif de l'usage qui a été fait des

aides européennes dans le Hainaut. Il affirme abusivement que rien n'a changé dans cette province, mais il faut lui donner raison quand il dénonce des dérives municipalistes, improductives pour la population... à condition d'inclure son propre parti dans la critique.

M. Di Rupo affecte d'ignorer superbement ces coups d'épingle. Son message sur l'état de la Région exalte en coups de clairon les progrès (réels) de notre économie et appelle à l'effort collectif pour atteindre l'horizon du grand redressement qu'il situe en 2015. On lui reproche d'avoir fait le silence sur les scandales et les fautes de gestion, en particulier de son parti. Il ne faut sûrement pas les oublier, mais était-ce le bon moment pour en reparler ?

■ **LES SURVOLS AÉRIENS DE BRUXELLES** continuent de violer les décisions de justice rendues contre le ministre fédéral Landuyt, désireux de transférer sur la capitale le maximum des nuisances sonores dont souffrent les communes flamandes proches de l'aéroport. Le gouvernement bruxellois ne se décidant pas à appliquer les astreintes dues par les compagnies fautives, le ministre-président Picqué a dit, au micro de la RTBF, craindre des représailles qui seraient mises en œuvre par... M. Reynders. Exaspérée par tant de mollesse, une association privée, Bruxelles Air Libre, a pris les choses en main. Elle vient d'obtenir un jugement qui lui donne le droit de réclamer à l'État 5.000 euros par infraction s'il ne se décide pas à faire cesser le fléau. Naturellement, heer Landuyt fait appel. On comprend, dans ce contexte, pourquoi les Flamands, si volontiers séparatistes, veulent refédéraliser la matière des normes de bruit. Le fédéral, c'est eux qui y ont le dernier mot, les partis francophones étant ce qu'ils sont.

ÉCONOMIE

■ **V.W. FOREST.** Le travail a repris le 8 janvier. Les copieuses indemnités de départ et les prépensions offertes par l'entreprise ont un peu détendu le climat social. Il reste que 3.000 emplois seront perdus (sans compter les dommages dits collatéraux) dans une Région bruxelloise où ils n'abondent pas plus qu'en Wallonie.

■ **LA LIBÉRALISATION**, loin de faire baisser les prix des services publics par la concurrence, comme le professent les néo-libéraux, s'accompagnent (si pas engendrent) des hausses sensibles. Vous aurez cette année de mauvaises surprises en lisant vos factures de gaz, d'eau et d'électricité. La SNCB et la Poste aussi augmenteront fortement leurs tarifs. Caractéristique générale : les "nouveaux entrants", comme les appelle le jargon eurocratique, s'attaquent aux meilleurs créneaux du marché des "opérateurs historiques", laissant à charge de ceux-ci, donc du contribuable, les dettes du passé, les amortissements de l'infrastructure dont ils profitent et les secteurs les moins rentables. Ils tendent aussi à réduire au maximum les investissements dans la sécurité, l'entretien, voire le renouvellement. Mais la Commission européenne continue de propager la compétition à outrance, sourde et aveugle à toute considération du coût de ses folies pour la collectivité — y compris les entreprises privées —, de vision d'avenir et d'indépendance nationale et européenne.

Un bon point pour elle, néanmoins : elle commence à prêcher la recherche dans les énergies alternatives et, ce qui est de bon sens élémentaire, elle recommande de revoir les politiques d'abandon du nucléaire qui est une des seules solutions réaliste à court terme au problème de notre fonctionne-

ment économique. Heureusement que la France n'a pas écouté ses sectes vertes !

Par ailleurs, on se demande ce que fabriquent les créatures politiques qui peuplent les conseils d'administration et les structures dirigeantes des entreprises publiques. Celles de la défunte Sabena recevaient des commissions aussi occultes qu'imméritées. M. Di Rupo qui était ministre du Transport à l'époque dit n'avoir rien su. Il aurait pu exiger au moins de se faire renseigner correctement, mais il a laissé ses sbires rou-piller — et se gaver — jusqu'à la catastrophe finale de la compagnie.

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement en versant 22 euros au compte n° 068-2271983-76 de Wallonie-France, 4130 Tilff, avec la mention "Nouvelle Wallonie Libre".

Il vous donne droit aussi à la revue Wallonie-France.

La Nouvelle Wallonie Libre a été créée en 2006.

C'est tout simplement Wallonie Libre qui continue dans sa tradition authentique de résistance et de rejet des compromissions avec les ennemis de la cause wallonne.

SOUTENEZ-LA ET FAITES LA CONNAÎTRE ! NOUS TENONS DES EXEMPLAIRES DU PÉRIODIQUE À VOTRE DISPOSITION.

elles proviennent des élus d'un même département, territoire d'outre-mer ou du «département virtuel» que constituent les sénateurs représentant les Français établis hors de France et les membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Procédure d'élection : depuis 1962, il est élu au suffrage universel direct lors d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours, un délai de 15 jours séparant les deux tours de scrutin.

Durée du mandat : Depuis 2002 (à la suite du référendum de 2000), il est élu pour une durée de cinq ans et peut se représenter plusieurs fois de suite. S'il décède ou démissionne en cours de mandat, l'intérim est assuré par le président du Sénat. Il y a suppléance et non intérim s'il est malade ou en déplacement à l'étranger. Le premier ministre peut alors le remplacer pour présider un Conseil des ministres.

Financement de campagne des candidats : depuis 1995, chaque candidat doit désigner un mandataire pour tenir les comptes de sa campagne électorale selon des règles identiques pour tous. Chaque comptabilité électorale est vérifiée par le Conseil constitutionnel. Les dépenses de campagne sont plafonnées et remboursées aux candidats dépassant le seuil de 5% au 1^{er} tour. Seuls les partis politiques et les personnes physiques peuvent financer un candidat. Les dons des entreprises sont interdits.

Rappel de quelques notions en matière électorale

En France, les citoyens exercent leur droit de vote de deux manières : par la voie du référendum et par l'élection de leurs représentants aux affaires locales, départementales, régionales, nationales et européennes. Le suffrage universel (un citoyen = une voix) peut être direct ou indirect.

Dans le cas du suffrage universel direct (par exemple, pour l'élection du président de la République, des conseillers municipaux, des députés, etc.), chaque citoyen élit directement ses représentants. Dans le cas du suffrage universel

indirect (par exemple, pour l'élection du maire, des sénateurs, des présidents de conseil régional et départemental, etc.), ce n'est plus le citoyen lui-même mais une instance déjà élue qui élit à son tour le mandataire.

En outre, le scrutin est dit uninominal majoritaire à deux tours. Explication: les électeurs choisissent entre plusieurs candidats en déposant dans l'urne un bulletin qui ne comporte qu'un seul nom (uninominal). L'emporte au 1^{er} tour le candidat qui a obtenu la majorité absolue (la moitié des bulletins + un). Si personne n'est élu, on se trouve en situation de ballottage. Un 2^e tour de scrutin est alors nécessaire. L'emporte au 2^e tour le candidat qui a obtenu la majorité relative, c'est-à-dire le plus grand nombre de voix.

* * *

François Bayrou (M. Philippe)

Souvenons-nous des candidatures à l'élection présidentielle de Jean Lecanuet (1965) et d'Alain Poher (1969) mais aussi de la fondation d'un grand parti centriste, l'UDF, en 1978, sous l'impulsion du président Valéry Giscard d'Estaing.

La présence d'un candidat au centre de l'échiquier politique est en train de devenir une règle dans l'histoire politique récente de la France, considérée comme l'archétype d'un fonctionnement bipolaire de la société selon un axe gauche/droite, hérité de la Révolution de 1789.

François Bayrou a officialisé sa candidature le 2 décembre 2006. Il s'agit de la seconde (en 2002, il avait récolté 6,84 % des voix au premier tour). Bien qu'ayant été affaibli par le passage à l'UMP de membres importants de son parti (dont Philippe Douste-Blazy), François Bayrou a su maintenir le cap et ancrer l'UDF dans le paysage politique français. Il n'a pas hésité à utiliser l'arme de la motion de censure envers le gouvernement de Villepin auquel sa formation politique était pourtant alliée. Cette attitude de refus de la suprématie d'un

parti est un signe clair de la volonté de François Bayrou de replacer l'éthique au centre de la vie politique.

Le président de l'UDF estime dans son ouvrage *Au nom du Tiers-État* que le pouvoir en France est aujourd'hui confisqué et verrouillé. Le peuple n'aurait plus droit à la parole. Il s'agirait, selon lui, d'une crise majeure de régime. Il s'en prend régulièrement aux abus de pouvoir et entend bien voir le Parlement reprendre le contrôle de la vie politique, gage de démocratie. Dans la lignée de Valéry Giscard d'Estaing, il voue une attention particulière à la bonne gestion des affaires publiques et accorde, par exemple, une priorité à la réduction de la dette et des déficits publics comme condition préalable à une reprise des investissements dans le domaine de la connaissance, promesse d'avenir pour la société française. Les références à Charles de Gaulle ne sont jamais loin. François Bayrou fait flèche de tout bois en présentant des dizaines de propositions que l'on peut retrouver sur son site de campagne* et qui sont exposées dans son livre *Nous, le peuple français*.

François Bayrou peut-il être élu sur base de son projet ? Dans les sondages, son score est encore assez éloigné de ceux de Ségolène Royal, de Nicolas Sarkozy, voire de Jean-Marie Le Pen.

Toutefois, en rejetant la traditionnelle dichotomie gauche/droite, présentée par les médias comme règle incontournable du paysage politique français, et en refusant catégoriquement d'être considéré comme le "troisième homme" il veut imposer une image de porteur d'un projet original pour tous les Français. François Bayrou a marqué des points dans l'opinion publique et représente aujourd'hui plus de 10 % des intentions de vote. C'est un net progrès par rapport à 2002. C'est aussi la preuve que son projet est considéré comme mûr pour beaucoup de Français. À plusieurs semaines du premier tour, une progression significative des intentions de vote en sa faveur reste possible, ce qui permettrait au candidat du Centre de s'inviter au second tour.

* <http://www.bayrou.fr/propositions>

Ségolène Royal (B. Coune)

Investie en tant que candidate du Parti socialiste pour l'élection présidentielle le 16 novembre 2006, avec 60,60 % des voix des 178.000 membres ayant pris part au vote (sur 218.000 inscrits), Ségolène Royal a présenté le 11 février 2007 son «Pacte présidentiel». Fruit d'une «phase d'écoute» de trois mois au cours de laquelle 6.000 «débats participatifs» furent organisés et 135.000 contributions recueillies, celui-ci est constitué de cent propositions «pour que la France retrouve une ambition partagée, la fierté et la fraternité».

En matière économique et sociale, Ségolène Royal propose de moduler le taux d'imposition des entreprises selon qu'elles investissent leurs bénéfices (taux plus bas) ou les distribuent à leurs actionnaires (taux plus haut). Afin de lutter contre la précarité et de revaloriser le pouvoir d'achat, il est prévu de «supprimer le CNE pour faire du CDI la règle», d'ouvrir 500.000 «emplois tremplins» aux jeunes, de porter le SMIC à hauteur de 1.500 € et d'augmenter les petites retraites de 5 %. Une conférence nationale sur les salaires, les revenus et la croissance réunira chaque année les partenaires sociaux «afin de tirer vers le haut tous les salaires». Un «service universel bancaire de base» sera institué en vue de favoriser les prêts sociaux et le microcrédit. Une allocation limitera les dépenses de logement des ménages modestes à 25 % de leur budget.

Pour lutter contre les violences, Ségolène Royal propose de reconstituer la police de proximité et de développer les centres éducatifs renforcés, «si besoin avec un encadrement militaire», comme solution alternative à l'emprisonnement des mineurs, supprimé sauf «atteinte grave aux personnes». Une loi cadre sur les violences conjugales sera adoptée en vue «d'éradiquer ce fléau». Le budget de la justice sera doublé. En matière d'éducation, la scolarité sera rendue obligatoire dès l'âge de trois ans, des répétiteurs assureront le soutien scolaire gratuit de tous les élèves, une allocation autonomie sera accordée aux jeunes afin de financer leurs études et leur entrée dans la vie

active. Dans la logique du Pacte écologique de Nicolas Hulot, il est prévu que les énergies renouvelables représentent 20 % de la consommation d'ici 2020. Un vice-Premier ministre en charge du développement durable et de l'aménagement du territoire sera nommé.

La réforme des institutions occupe une place non négligeable dans le Pacte présidentiel de Ségolène Royal. Le non-cumul des mandats sera instauré pour les parlementaires et une part de proportionnelle introduite pour l'élection des députés. Les pouvoirs du Parlement seront renforcés : entre autres, le recours à l'article 49-3 de la Constitution ne sera plus permis pour les lois ordinaires. Le référendum d'initiative populaire sera promu. Une charte de la laïcité consacrera dans la Constitution la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Les étrangers régulièrement établis en France depuis plus de cinq ans jouiront du droit de vote aux élections locales.

«Pour redonner un souffle nouveau à l'Europe», Ségolène Royal propose, entre autres, «d'inscrire dans les statuts de la Banque centrale européenne l'objectif de croissance-emploi». L'instauration d'une taxe sur les flux financiers sera défendue au niveau international, de même que l'introduction de normes sociales et environnementales dans la réglementation de l'OMC. Enfin, en matière d'immigration, il sera procédé à une régularisation des étrangers sans titre de séjour sur base de la «durée de présence en France», de la «scolarisation des enfants» et de la «possession» ou de la «promesse d'un contrat de travail».

Des commentateurs ont souligné le flou, voire le «chèvre-choutisme» de certaines propositions du Pacte présidentiel. Ainsi la carte scolaire sera «révisée», sans guère plus de précisions, pour «assurer la mixité sociale» dans les écoles, une négociation sera ouverte sur les 35 heures «pour déterminer comment on peut consolider cet acquis et réduire ses effets négatifs pour les ouvriers et les employés». En outre, l'économiste Élie Cohen, dans l'émission de France 5 *C dans l'air* (12.02.07), s'est inquiété de l'absence de finance-

ment du programme de Ségolène Royal (et de celui de Nicolas Sarkozy). Toutefois, le Pacte présidentiel a le mérite d'être le résultat cohérent de la mise en pratique du principe de débat participatif cher à Ségolène Royal.

* * *

Nicolas Sarkozy (M. Philippe)

La candidature du bouillant ministre de l'Intérieur n'a pas été une surprise tant il affichait ses ambitions présidentielles depuis longtemps. Aucun rival sérieux ne s'étant déclaré, Nicolas Sarkozy a été élu, le 14 janvier 2007, candidat unique de l'UMP.

Reconnaissons qu'il n'avait pas ménagé sa peine pour y parvenir ! Sa stratégie s'est révélée payante. Elle s'appuyait sur deux axes : rester le plus longtemps possible ministre de l'Intérieur, poste très médiatisé, et simultanément continuer à présider son parti, outil mobilisateur des énergies des militants et admirable caisse de résonance auprès des médias. La boucle était ainsi bouclée.

Le personnage intrigue. Ambitieux sans scrupules pour les uns, pourfendeur des libertés publiques pour les autres, il ne laisse personne indifférent. Toutefois, limiter le projet de Nicolas Sarkozy à sa partie sécuritaire serait très réducteur. Depuis son investiture, il a précisé son programme et, il faut le reconnaître, a affirmé beaucoup de maîtrise et de cohérence dans l'exposé et le développement de ses propositions. Sa sérénité et son aisance devant les médias ont d'ailleurs désarçonné, semble-t-il, certains de ses adversaires qui croyaient pouvoir croiser le fer avec lui sur le terrain brûlant de la sécurité. Nicolas Sarkozy a synthétisé son projet dans un bref manifeste présenté sur son site de campagne*.

Certaines de ses positions sont un rappel explicite des fondements de la République : ses valeurs, les droits et les devoirs qui en découlent, le rôle de l'école comme lieu de «discrimination positive» et d'acquisition de compétences.

>>>

En outre, le candidat de l'UMP entend revaloriser le travail, vu comme base essentielle d'insertion et de cohésion sociales, mais également présenté comme le meilleur moyen d'accès de chacun à la propriété. En ce qui concerne l'Europe, il entend proposer «un traité limité aux questions institutionnelles (lui) permettant de fonctionner», et de lui fixer une identité et des frontières précises. De la sorte, il confirme sa position originelle, à savoir son refus de l'intégration de la Turquie au sein de la Communauté européenne. Rappelons que Nicolas Sarkozy est également, à l'instar d'autres candidats, signataire du pacte écologique de Nicolas Hulot.

Dans *Témoignage* **, le président de l'UMP expose son programme qu'il veut «de rupture» avec le passé et... le présent !

«François Mitterrand et Jacques Chirac sont des hommes d'État davantage portés par l'histoire et la tradition de la France que la réforme (...) Mon énergie, mon enthousiasme, je les sens davantage capables de se mobiliser pour le renouveau. C'est peut-être cela un destin...» !

Un destin qui, s'il se réalise, ferait de la France «un exemple de démocratie moderne et responsable». C'est là l'immense pari sarkozien.

* <http://www.sarkozy.fr>

** XO éditions, 2006, 281 pp.

* * *

A la gauche de la gauche, la galaxie antilibérale (J. Erler)

Le 29 mai 2005, le peuple français rejette majoritairement le projet de traité constitutionnel européen. Se renforcent alors, dans tout l'Hexagone, les collectifs anti-libéraux. Peu après, ils réussiront encore à bloquer le CPE (contrat de première embauche). La gauche radicale ou l'extrême gauche semble unie. Et l'on va parler d'une candidature unique qui pourrait émaner du Parti communiste français (PCF), de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), de Lutte ouvrière (LO), du Mou-

vement pour une alternative républicaine (MARS). Et même des Verts ! Rapidement, tout éclate. Le PCF annonce la candidature de **Marie-Georges Buffet** et les Verts celle de **Dominique Voynet**.

Et l'on apprendra que ces deux partis négocient déjà avec le PS certaines listes communes pour les prochaines élections législatives... Le PS révélera même : «Nous proposons aux Verts de multiplier par cinq le nombre de leurs députés».

Chez les trotskystes de LCR et de LO (qui ne négocient rien avec les socialistes), on désignera également des candidats : **Olivier Besancenot** et **Arlette Laguiller**.

Avant l'éclatement (qui a provoqué de sérieuses bagarres internes au PCF et à LCR), plusieurs candidats potentiels uniques avaient déjà été cités dans les collectifs anti-libéraux. Dont **Clémentine Autain** et **José Bové**.

Jeune féministe, jeune intellectuelle, Clémentine travaille efficacement à Paris où elle est adjointe au maire et apparentée au Parti communiste. Elle n'a pas souhaité se présenter. Et, d'emblée, elle avait suggéré l'adoubement de **Bové**. Lequel a, dans un premier temps, dit non, ulcéré par la division de la gauche de la gauche.

Les collectifs anti-libéraux n'ont pas baissé les bras. Via une pétition sur Internet, ils ont recueilli très rapidement quelque 35.000 adhésions à une candidature de l'ancien porte-parole de la Confédération paysanne.

José n'a pas résisté. Et, le 1er février dernier, il a accepté de faire la course à l'Élysée. Bouleversera-t-il le paysage politique français ? Difficile de répondre, même si l'éleveur de brebis est d'ores et déjà le plus redouté par les socialistes. Récemment, la Cour de cassation a confirmé ses quatre mois de prison ferme pour destruction d'OGM. Mais le juge d'application des peines fermera-t-il les menottes avant la campagne électorale ? Ce qui, médiatiquement, ne défavoriserait pas le prisonnier. L'emprisonnement immédiat servirait plus José que Ségolène...

* * *

Vers un nouvel effet Le Pen ? (M. Philippe)

Il faut, hélas ! se poser la question. En effet, tout le monde se souvient d'un certain dimanche d'avril 2002 où Jean-Marie Le Pen s'est invité au 2^e tour des élections présidentielles. Ce résultat, "impensable" disaient tous les bons observateurs, avait provoqué une puissante onde de choc à travers la France et l'Europe. Comment en était-on arrivé là ?

L'été se passa à tenter d'expliquer le phénomène : large abstentionnisme au 1^{er} tour, votes contestataires, lassitude, voire sanction dirigée contre Jospin et Chirac qu'un duel serré devait départager. On connaît la suite : le candidat du PS éliminé et Chirac élu avec 82 % des voix. En 2007, la question se pose de nouveau : Le Pen est-il encore en mesure de bousculer aujourd'hui tous les pronostics ?

D'aucuns sans doute hésiteront cette fois à boycotter le 1^{er} tour, car certains paramètres pourraient jouer en faveur du personnage. Certes, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy jouent chacun à leur manière, la carte sécuritaire et entendent ramener des électeurs du FN dans leur giron. Il n'est pas cependant assuré que cette partie de l'électorat préférera les "copies" à l'original parce qu'il y a une dangereuse banalisation du FN.

Ses responsables sont plus souvent invités par les médias où ils viennent défendre un programme dont les angles ont été soigneusement arrondis. Enfin, le FN ne joue-t-il pas l'ouverture en accueillant sur ses listes des candidats issus de l'immigration ?

Tous ces changements dans la position dure de ce parti ne sont pas le fruit du hasard, mais bien le fait du virage entamé en son sein par Marine Le Pen qui tend à s'imposer de plus en plus comme l'héritière de son père. Cette nouvelle stratégie peut-elle permettre à celui-ci de venir de nouveau jouer les trouble-fête ? Pour l'instant, il n'est crédité dans les sondages que d'un peu plus de 10% des suffrages, mais on sait aussi la valeur qu'il faut accorder à ceux-là !

* * *



Nous avons lu

Pour un pacte écologique avec le Comité de veille écolo- gique *

par Nicolas Hulot

On sait que, depuis peu, Nicolas Hulot, homme de terrain plutôt que politique, a renoncé à se présenter à l'élection présidentielle de 2007. Mais il entend bien peser sur les décisions de l'élu quel qu'il soit.

Sous la forme d'une lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République, le livre de N. Hulot, imprimé — cela va de soi —, sur papier recyclé, dresse un terrifiant constat lorsqu'il énonce les conséquences catastrophiques d'un réchauffement climatique et du non-respect de notre environnement (montée des eaux, perte de terres cultivables, émigrations, modification de la faune et de la flore, extinction de nombreuses espèces, nouvelles maladies, allergies, cancers, raréfaction des combustibles fossiles, guerres, barbarie, etc.).

«Il faut, écrit-il, la construction d'une autorité mondiale de l'environnement aux pouvoirs aussi étendus que ceux de l'OMC (...) La France peut rayonner à partir de cet enjeu. Le fameux discours de Chirac sur la maison qui brûle pendant que nous regardons ailleurs, prononcé à Johannesburg en 2002, a rayonné. Pas longtemps, puisque la France n'a pas engagé une politique à la hauteur de ces propos. Mais si demain les actes suivent enfin les paroles, alors oui, la France retrouvera sa crédibilité. La patrie des droits de l'Homme deviendra celle des droits des générations futures.»

Aidé d'un Comité de veille composé de 24 personnalités scientifiques — spécialisées dans l'écologie, l'économie, l'agriculture, la médecine, la zoologie, la politique territoriale, l'énergie, l'information, la communication, l'environnement, l'urbanisme, la génétique, la démocratie participative, la climatologie, la médecine vétérinaire, la paléanthro-

pologie, le droit maritime, la biodiversité... —, N. Hulot propose :

1. de concevoir les produits industriels durables, réparables ou recyclables et en remplacer la vente par la location ;
2. d'organiser la baisse de la consommation des ressources fossiles afin de diminuer fortement nos émissions de gaz à effet de serre ;
3. de produire autrement en respectant l'environnement, le travail paysan, la qualité des produits et la santé ;
4. de contenir l'extension périurbaine et relocaliser les activités humaines pour préserver l'espace rural et naturel ;
5. de sortir du tout routier en augmentant l'offre, pour les personnes et les marchandises, de moyens de déplacement moins gourmands et propres ;
6. d'établir le véritable prix des services rendus par la nature ;
7. de faire entrer la nature dans l'aménagement du territoire et intégrer la préservation du patrimoine naturel ;
8. de prévenir avant de guérir, en évaluant le poids des dégradations environnementales dans le coût global des maladies ;
9. de sortir l'écologie scientifique de l'isolement en favorisant les liens entre les disciplines ;
10. de prendre l'initiative en politique internationale en faisant de l'écologie une priorité diplomatique.

Pour y arriver, N. Hulot avance cinq propositions :

1. mettre l'environnement au cœur de l'État avec un vice-Premier ministre chargé du développement durable ;
2. instaurer une taxe carbone en croissance régulière jusqu'à la réduction par quatre des émissions de gaz carbonique d'ici 2050 ;
3. offrir un marché à l'agriculture de qualité en réorientant progressivement les subventions agricoles ;
4. soumettre les orientations du développement durable au débat public ;
5. promouvoir une grande politique nationale d'éducation et de sensibilisation à l'écologie et au développement durable.

Suivent un glossaire, une explication des sigles, et une importante bibliographie où nous relevons notamment les noms d'Albert Jacquard, Edgar Morin, Hubert Reeves, Cornélius Castoriadis, Patrick Viveret, René Passet et bien

d'autres.

Cerise sur le gâteau, Nicolas Hulot nous laisse la possibilité de collaborer en envoyant la dernière page détachable de son livre, dûment identifiée et signée, à son adresse ci-dessous :

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, 6, rue de l'Est, F 92100 Boulogne-Billancourt.

Inutile de préciser que le vice-Premier ministre aura fort à faire, car les intérêts particuliers, ici et maintenant, l'emportent sur l'intérêt général et de puissants lobbies influenceront fortement les initiatives politiques, hélas !

M. Wesmael

* Éd. Calmann-Lévy, 286 pp. 18,00 € en France, 20,20 € en Belgique.

* * *

Français, reprenez le pouvoir !

par Nicolas Dupont-Aignan*

La rédaction d'un livre-programme est, pour un homme politique, une entreprise toujours délicate. Le risque est grand de livrer au lecteur une liste de propositions désordonnées, une introspection sans intérêt, ou pire un exercice de philosophie politique souvent hasardeux, audacieux jamais.

Nicolas Dupont-Aignan, candidat à l'élection présidentielle de tendance gaulliste et républicaine, évite ces écueils, et nous offre ici une copieuse base de réflexion et de travail. L'ouvrage, cohérent de bout en bout, est solidement charpenté par des convictions profondes, et se caractérise également par le refus de tout sectarisme. Bien qu'austère, le style n'en restitue pas moins la passion et l'engagement de l'auteur, contraste somme toute rassurant, pour un homme qui entend mener à bien ses projets.

Le plan du livre reprend les termes de la devise nationale "Liberté, Égalité, Fraternité". Les sujets abordés, très divers, se répartissent en plusieurs thèmes :

1) Le divorce entre le peuple et les "élites"

Le diagnostic de NDA recoupe largement celui de Jean-François Kahn >>>

dans *Les bullocrates*. La "bulle médiatico-politique", composée des "grands du royaume", reste fidèle à ses certitudes, entre autres mondialistes, sans jamais se confronter aux faits qui les contredisent. Le mal est aggravé par la crise des institutions de la V^e République. La dérive monarchique et clanique du système a éloigné de la réalité les tenants du pouvoir. Les deux principaux partis, PS et UMP, stérilisent les débats par la mise au pas des tendances minoritaires.

Rien d'étonnant donc à ce que le Parlement soit devenu une chambre d'enregistrement. Toute interpellation, même amicale, du gouvernement par un parlementaire, est vue comme une offense et est le plus souvent rejetée. Résultat : une perte d'influence des élus au profit des groupes de pression (cf. la privatisation de GDF) et l'intérêt général sacrifié.

Mais NDA rejette l'idée d'une VI^e République. Quelques mesures suffiraient à revitaliser le système politique, notamment par l'introduction du référendum d'initiative populaire et la limitation du recours aux ordonnances. Au niveau local, s'il approuve la décentralisation, il propose d'en clarifier le processus. L'État doit demeurer le régulateur des collectivités territoriales et le garant de l'unité nationale.

2) La réaffirmation des principes républicains

L'école est la "pierre angulaire du redressement de la République". NDA partage le constat de nombreux professeurs, universitaires et chercheurs, sur la dépréciation du niveau moyen des enseignements et l'accroissement corollaire des inégalités sociales et territoriales. Il y a donc urgence à rétablir des programmes scolaires exigeants dès l'école primaire (priorité donnée au calcul et à la lecture). L'enseignement professionnel et technique doit être valorisé. L'école publique et ses principes - gratuité, laïcité, obligation - doivent rester un des fondements de la nation. En matière de sécurité, NDA reconnaît des progrès, mais insiste sur les lacunes. Les violences contre les personnes s'accroissent. Surtout, aucun des vices structurels de la justice française

n'a disparu (manque de moyens humains et matériels, complexité excessive des lois retardant les jugements). Le doublement du budget de la justice en cinq ans, effort raisonnable, mettrait la France au même niveau que ses voisins. S'il est vrai que les problèmes sociaux aggravent la délinquance, la "culture de l'excuse" ne doit plus être privilégiée. Il faut durcir les peines des récidivistes et construire de vrais centres fermés pour les mineurs délinquants.

L'aménagement du territoire constitue l'une des missions principales de l'État. Les déséquilibres territoriaux mettent en péril la cohésion du pays (banlieues ghettos, campagnes dépeuplées, etc.). La politique urbaine de Jean-Louis Borloo est un bon exemple d'action massive de l'État en coopération avec les collectivités locales. Éléments d'égalité entre les citoyens aussi efficaces et moins coûteux que ceux des pays "libéralisés", les "services publics à la française" doivent être modernisés (cf. l'énergie et la poste).

La crise de l'identité nationale, question vitale, se manifeste dans trois domaines intimement liés :

- *la politique migratoire* : comme l'y autorise le traité de Schengen, la France doit reprendre le contrôle de ses frontières sans perdre de vue que la maîtrise des flux migratoires passe par une politique d'aide au développement efficace.

- *la "fracture ethnique"* qui touche certaines banlieues : les gouvernements successifs ont laissé se constituer des ghettos, dans lesquels se développe le communautarisme, incompatible avec la nature même de la nation française, définie par Ernest Renan. L'intégration consiste à privilégier "ce qui rassemble sur ce qui différencie", en veillant à lutter contre toute forme de discrimination.

- *l'affaiblissement du sentiment patriotique* : il faut combattre sans chauvinisme le discours de la "France qui tombe", véhiculé par une "oligarchie" qui ne croit plus à son propre pays. NDA envisage, entre autres, de créer un service civique obligatoire de trois mois dans des hôpitaux, des associations, etc.

3) Une politique économique, sociale et environnementale d'inspiration gaulliste

NDA s'oppose au libéralisme sans frein, facteur de déséquilibres et d'injustices (salaires des grands patrons, profits distribués aux seuls actionnaires). La puissance publique a un rôle d'impulsion et de coordination à jouer, comme aux États-Unis ou au Japon (financement des pôles de compétitivité, de la recherche...).

L'accès à la propriété est privilégiée : les offices d'HLM doivent pouvoir vendre plus facilement à leurs locataires les logements qu'ils occupent. Les communes refusant d'accueillir des logements sociaux méritent pénalités et sanctions.

NDA est, comme François Bayrou, favorable à l'interdiction du déficit de fonctionnement du budget de l'État. Mais il ne fait pas de la réduction de la dette un préalable, plutôt un effet de la reprise de l'activité.

La France a longtemps été un pays novateur par sa politique environnementale : parcs naturels, conservatoire du littoral, TGV, programme électro-nucléaire. Elle a aujourd'hui perdu du terrain. On n'évitera pas des investissements publics massifs, à l'échelle nationale et européenne, dans les énergies, les transports non polluants et la recherche.

D'autre part, une fiscalité avantageuse au profit des produits d'épargne éthiques et environnementaux encouragerait les investissements privés. Le ministère de l'Environnement serait rattaché au Premier ministre et regrouperait également les transports et l'aménagement du territoire.

Trois propositions originales :

- *la création d'une "TVA sociale"*, jamais appliquée en France, malgré les nombreuses études en sa faveur. Il s'agit de financer la protection sociale par le consommateur. Le solde est nul pour ce dernier, l'augmentation de la TVA étant équivalente à la baisse des charges comprises dans le prix de revient des produits. De ce fait, les produits importés contribueraient aussi au financement du système social. >>>

Cette mesure existe au Danemark et l'Allemagne s'y prépare depuis le 1er janvier.

— la *"sécurité professionnelle"*. Contrairement aux dogmes libéraux, l'insécurité économique et la précarité, minant le moral de la population, sont des freins à l'emploi et n'incitent nullement à la prise de risque. Une sécurité professionnelle garantirait un droit à la formation à tout moment pour les citoyens, particulièrement les jeunes, les chômeurs de longue durée et les plus de cinquante ans.

— la *participation*. Le développement massif de l'actionariat salarié permettrait la présence des travailleurs au conseil d'administration des entreprises (ex. : Mulliez/Auchan où les employés détiennent 20 % du capital). Des stratégies de développement à moyen et long terme redeviennent alors possibles, et le risque d'OPA est réduit.

4) Un projet européen confédéraliste et souverainiste

NDA revient sur le référendum à propos du projet de constitution européenne. La campagne avait été marquée par la quasi-unanimité du monde politico-médiatique et par le sursaut populaire du 29 mai 2005. Or, la contre-offensive européenne se prépare et remet la "constitution" au cœur du débat.

À cause de la dérive fédéraliste de l'Europe depuis le traité de Maastricht les pays sont dépouillés de prérogatives importantes, ce qui affaiblit la légitimité des élus nationaux, donc la démocratie. L'Europe fédérale est une impasse parce qu'il manque un peuple européen pour lui servir de socle. C'est "une fédération sans fédérateur", comme le disait le général de Gaulle.

En revanche, une Europe confédérale appuyée sur les nations qui la composent aurait une vraie légitimité. Concrètement, il s'agirait de créer par un traité un système d'agences thématiques organisant dans tous les domaines nécessaires une coopération volontaire entre les États : science et industrie, environnement, éducation (cf. le programme Erasmus), etc. Une agence de défense, distincte de l'OTAN, est envisageable. La commission de Bruxelles redeviendrait un simple organe admi-

nistratif de coordination. Le traité fixerait clairement les limites géographiques de l'ensemble, en excluant la Turquie.

Le changement institutionnel permettrait d'abandonner la politique économique actuelle, dogmatiquement ultralibérale et monétariste (assouplissement du pacte de stabilité, extension des missions de la banque centrale européenne par la prise en compte des objectifs de croissance et d'emploi...). Si et seulement si ces propositions sont refusées, la France devra sortir de l'euro, non pour précipiter une crise, mais pour s'en préserver.

Pour NDA, il faut abandonner l'obsession libre-échangiste de la Commission — unique au monde ! Les délocalisations des industries et des services ne doivent plus être vues comme chose normale et inévitable. Il faut réhabiliter l'action des pouvoirs publics dans les secteurs vitaux, tels que l'énergie, et renforcer la protection des groupes européens contre les OPA extracommunautaires. Enfin, il faut empêcher la concurrence fiscale et sociale qui s'est instillée dans l'Union et mine sa cohésion, soutenue ou tolérée par les commissaires européens. L'augmentation du budget européen et des fonds structurels est donc nécessaire.

5) Agir pour une mondialisation à visage humain

Aucun des grands problèmes actuels ne sera traité au fond sans une remise en cause de la mondialisation, dévoyée par la globalisation financière et l'idéologie des partisans du "laisser-faire". L'exclusion ou l'exploitation d'une part croissante de la population mondiale est une source d'instabilité. Contre cela, plusieurs pistes sont à retenir :

- 1) permettre aux nations de moduler la mondialisation pour protéger leurs intérêts fondamentaux ou leur souveraineté alimentaire, en faisant prévaloir les législations nationales sur les principes du libre-échange ;
- 2) créer des zones économiques régionales avec droits de douane, et ce dans l'intérêt des pays émergents comme de l'Europe. Afin d'équilibrer les échanges mondiaux, les règles commerciales de l'OMC devront être subordonnées au droit international du travail et au res-

pect de l'environnement.

Quoi que l'on pense des idées gaullistes et républicaines, force est d'admettre que celles-ci ont toute leur place dans le débat présidentiel et qu'elles n'ont rien de nostalgiques. Nicolas Dupont-Aignan est un candidat cohérent. Il faut également lui reconnaître un courage intellectuel et politique certain, lorsqu'il évoque des thèmes encore tabous (immigration) ou peu médiatiques (mondialisation financière), mais qui influent directement sur nos vies. Courage également — certains diront inconscience ! —, lorsqu'il choisit de quitter l'UMP, plutôt que de cautionner le projet de Nicolas Sarkozy, qu'il juge trop libéral, atlantiste et communautariste. Il est du reste important que le souverainisme ne soit pas représenté par le seul Philippe de Villiers, qui tiendrait "des propos de guerre civile". En somme, Nicolas Dupont-Aignan a inventé une sorte d'"alter-souverainisme"... Et il est vrai que ses idées, rejetant à la fois néolibéralisme et gauchisme mondain — ne sont-ce pas les deux faces d'une même médaille ? —, prennent à la réflexion un aspect anti-conformiste et subversif. ■

C. Chopin

* L'Archipel, 2006, 278 pages.



OPINION

Mme Yvonne Bollmann, germaniste et maître de conférences à l'université Paris XII, nous a permis de reproduire son article paru dans *L'Indépendance* (septembre 2006).

L'édification de l'Europe par l'intoxication des lycéens

Les auteurs du manuel d'histoire franco-allemand ont eu pour mission de « contribuer à créer les bases d'une conscience historique commune chez les jeunes Allemands et Français dans le processus d'unification européenne ». Ceci est conforme à la première Recommandation sur l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle, adoptée en 2001 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, et qui préconise de revoir les programmes dans le but de conduire les élèves à une conscience européenne ouverte sur le monde. Ce manuel, qui expose l'histoire d'un point de vue européen, se veut « l'illustration » de la devise de l'UE, « Unie dans la diversité ». L'inspirateur semble en être Jean Monnet, présenté comme l'égal de John Kennedy, Nikita Khrouchtchev, Gamel Abdel Nasser, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev - l'un des six « personnages clés » de la période 1949-1989.

Dans l'avant-propos du manuel, les deux versions, française et allemande, sont qualifiées d'identiques. Le chapitre inaugural, qui présente un bilan de la Seconde Guerre mondiale, contient toutefois une différence injustifiable : la version allemande dit qu'environ 6 millions de juifs et jusqu'à 500.000 Sinti et Roms ont été systématiquement exterminés, tandis que la traduction française de ce chapitre parle d'environ 5 millions de Juifs et de 200.000 Tsiganes. Les élèves français et allemands sont-ils censés discuter de ces chiffres lors d'échanges scolaires ?

Quant aux différences sémantiques portant sur des « termes aussi courants que l'État, la nation, la culture, la religion », elles sont d'après l'avant-propos « partie intégrante de l'analyse ». Mais là où l'auteur français du chapitre sur les mémoires de la Seconde Guerre mondiale évoque « certains groupes de victimes » — les victimes juives et tsiganes de la barbarie nazie, les Américains d'origine japonaise internés par Roosevelt, ou les peuples d'Union soviétique déportés

par Staline — la traduction allemande utilise le mot *Volksgruppen*, qui est d'une tout autre teneur : apparu dans la langue allemande en 1939, il y a remplacé alors celui de *Minorheiten* (minorités), et n'en a pas disparu depuis, malgré son estampille d'origine. Dans les deux chapitres respectivement consacrés aux débuts et à la fin de la Guerre froide, rédigés chacun par un Allemand, ce mot sert à la définition du titisme, et du « nationalisme agressif » ayant mené à la guerre en Yougoslavie. Traduit par « groupes ethniques », il diffuse dans l'esprit des élèves français une vision de la société incompatible avec l'histoire et la culture politique de la France.

Cette germanisation des esprits n'a-t-elle pas d'ores et déjà gagné les auteurs français du manuel ? En faisant leur la notion allemande de « *Volksgruppen* / groupes ethniques », ils foulent aux pieds la définition de l'« ethnie », étroitement délimitée dans le temps et dans l'espace, que l'un d'eux a donnée dans le chapitre 10 : « *terme utilisé par les colonisateurs occidentaux en Afrique pour désigner une population parlant la même langue* ». Le choix ainsi opéré se manifeste dans le « dossier » sur l'ONU, traduit de l'allemand, où *Völkerrecht* est rendu non par « droit international », comme ailleurs dans l'ouvrage, mais par « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Accolée à la notion de « droits de l'homme », qui est centrée sur des droits individuels, l'expression semble plaider pour des droits collectifs ethniques à l'échelle mondiale, ces droits inlassablement réclamés par les partisans de l'ethnisme.

Rudolf von Thadden, membre du Comité scientifique pour la partie allemande du manuel, « *pense que d'ici une génération on aura réussi à former un citoyen franco-allemand* », lui qui veut aussi « *défaire un peu la France pour faire l'Europe* ». Rien n'oblige les professeurs d'histoire français à le secondar dans son projet par l'usage de ce manuel dans leurs classes.



Le bilinguisme des Flamands.

Il est de bon ton, en Belgique franco-phone, de louer le bilinguisme des Flamands. Comme la plupart des postes à responsabilité sont désormais occupés par des Flamands réputés bilingues, on les entend beaucoup à la radio et à la télévision. Si l'on trouve effectivement de bons bilingues parmi les anciennes générations, force est de constater que chez les plus jeunes et à de très rares exceptions près, la connaissance du français est de médiocre qualité. Les

temps et leur concordance sont ignorés : tout est conjugué au présent de l'indicatif... On ne fait pas les accords de genre, les confusions de genre sont fréquentes et le vocabulaire est simpliste... Quant à l'accent, très marqué par la langue d'origine, il est généralement épouvantable. A l'inverse, lorsqu'on entend s'exprimer, à l'occasion, un Moscovite, un Roumain ou un Bulgare francophone... on est frappé par la différence ! Ces gens, qui ont appris le

français sans sortir de leur lointain pays, le parlent de manière souvent assez raffinée et presque sans accent. Manifestement on apprend bien mieux le français à Moscou ou à Sofia qu'en Flandre... S'agirait-il de mauvais vouloir ? Malgré leur prétention de tout faire mieux que les autres, la plupart des Flamands ne brillent guère dans leur pratique du français et il n'y a vraiment pas lieu d'être ébloui par leur bilinguisme. ■

F. Dejehet



Nous avons lu

Un siècle de projets fédéralistes pour la Wallonie 1905-2005, Paul Delforge *

Je sais, vous n'êtes pas fédéralistes. Moi non plus. Mais il faut se rappeler que le fédéralisme fut une étape importante sur la route de notre libération. Voici l'histoire de ce régime en Wallonie, révisé par un historien qualifié, directeur de recherche à l'Institut Jules Destrée, dans un beau volume bien illustré et bien documenté.

On revit avec lui toute l'histoire du Mouvement wallon depuis le début du XXe siècle : le courage des pionniers, leurs congrès vilipendés par les belgicains (le premier date de 1905), leur presse, leurs réalisations et aussi hélas leurs compromis (parfois plus résignés que tactiques) et le dérapage de certains dans la collaboration avec l'occupant allemand (Oscar Colson inaugure la

série en 1918) ou dans les divagations conceptuelles comme l'Europe des Régions. La mémoire wallonne sera bien servie par la claire analyse des propositions de loi fédéralistes jusqu'en 1980 et par la relation des premières percées institutionnelles, avec les complications byzantines de la régionalisation. L'évolution est saisie, comme il se devait, dans le contexte non seulement belge, mais international. Les choses vont tellement vite de nos jours que des militants impatients (vous en êtes et j'en suis) doivent remuer certains souvenirs pour se consoler du triste présent : leur souvient-il que le nom de la Wallonie ne fut inscrit dans la Constitution du royaume qu'en 1970 ? On venait de loin ! Félicitons aussi l'auteur pour n'avoir pas situé dans la réforme de 1980 le début du fédéralisme ainsi que le fit ridiculement en 2005 le frileux gouvernement Van Cauwenberghe.

Cela dit, il y a des lacunes dans l'ouvrage et l'on devine que l'autorité régionale a posé lourdement sa marque sur la rédaction. La problématique séparatiste n'est évoquée nulle part, sinon par quelques touches très discrètes dans la relation biographique de quel-

ques (pas toutes celles qui le méritaient) figures de proue. Il n'est plus question de Wallonie Libre à partir de 1979, quand elle se proclama indépendantiste en dénonçant les tares de la régionalisation. Et cette fois encore, le rôle magistral de Guy Spitaels dans la création du vrai fédéralisme en 1992-93 n'est évoqué que par la mention purement chronologique du début de sa présidence, non du gouvernement wallon (c'est lui qui lui donne son nom), comme le dit l'auteur, mais de l'exécutif régional. Quand donc rendra-t-on pleine justice à notre plus grand homme d'État de l'après-guerre ? Un jour, à n'en pas douter. Pour le moment, il fait beaucoup d'ombre à ses successeurs qui préfèrent occulter la vérité. Rétablir celle-ci dans ses droits n'est pas qu'une œuvre d'intérêt historique. Elle enseigne que l'intelligence d'un seul peut changer le cours des événements pour le plus grand bien de nos intérêts. C'est cela qui fait peur à nos politiciens actuels, terrés dans les fortins de carton de leur ligne Maginot.

J. R.

* Éd. Région wallonne, 2006.

L'exemple vient-il de France ?



"Devrait venir" serait plus juste, car les exemples du mépris de notre langue proviennent hélas ! d'un peu partout de l'Hexagone. Pêchons au hasard quelques cas d'incroyables capitulations linguistiques datant de 2006 et publiés dans *Fraterniphonie* (1) :

— à la fin de septembre, le Conseil constitutionnel déclare le Protocole de Londres compatible avec la Constitution fran-

çaise accordant ainsi la valeur juridique à un texte en anglais produit par ce Protocole ;

— à la fin d'octobre, les principaux syndicats français adhèrent à la Confédération syndicale internationale (CSI) qui, par l'article 39 de ses statuts, fait de l'anglais la seule langue «faisant foi en cas de litige sur un texte». C'est tout à l'honneur de la CFTC d'avoir protesté contre cet abus nouveau, puisque, dans l'ancienne Confédération mondiale du Travail, «le français était une langue de travail» ;

— en novembre, le groupe Alcatel, absorbé par l'américain Lucent (mais dont le siège reste à Paris), adopterait l'anglais comme langue officielle ;

— le 1^{er} décembre, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, lance l'opération *Make love*, opération antisida prônant l'usage de capotes anglaises (*French letters* en anglais). *Is Europe an Anglo-Saxon colony ? Yes, Sir !* Faut-il traduire ?

(1) Organe de l'Association FRancophonie Avenir — Contact : M. Régis Ravat, président A.FR.AV., Parc Louis Riel, 2811, Chemin de St-Paul, 30129 Manduel, France. (Courriel : fraterniphonie@tiscali.fr).

«J'accuse cette Belgique-là...»

nous dit **Paul-Henry Gendebien**, président du RWF et ancien délégué de la Communauté française de Belgique à Paris, dans une carte blanche du *Soir* (24.01.07).



À juste raison, l'auteur dénonce «la Belgique officielle, surveillée par une Flandre jalouse et sourcilieuse, (qui) a toujours semblé gênée d'appartenir — même du bout des lèvres — à l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie). (...) J'accuse cette Belgique-là de faire beaucoup d'efforts pour éviter de recourir à la langue française dans les enceintes internationales. Elle viole ainsi les signatures qu'elle a données à des traités et à des conventions qui l'engagent pourtant solennellement. (...) Ce qui est en cause, c'est notre langue. L'affaire se passe à Bucarest, capitale de la Rou-

manie, un certain 13 décembre 2006, par hasard à quelques heures de la vraie-fausse émission de la RTBF.

Le prince Philippe accompagne une mission commerciale "belge" composée d'hommes d'affaires, de diplomates, de fonctionnaires régionaux. Séance de travail, discours. Vient le tour du ministre roumain du Commerce. Il commence en français, mais avec une interrogation : "Si vous me permettez de parler dans cette langue..." Il se tourne alors vers un interlocuteur que nous ne connaissons pas, tandis que des "tousotements" plus ou moins vigoureux (et misérables) s'élèvent dans la salle, émis par des hommes d'affaires flamands. Le ministre reprend : "... Je poursuivrai donc en anglais". Le prince Philippe ne bronche pas. (...)

Et, chose plus grave, ce camouflet infligé à la langue française, juge P.-H. Gendebien, «se double d'un grossier soufflet diplomatique donné à un ministre en exercice, chez lui» !

Le prince avait déjà été incité (par qui ?) à commettre lui-même un impair à Sofia, en Bulgarie, l'an dernier. Il s'y était déjà exprimé en anglais, alors que la Bulgarie, tout comme la Roumanie, est affiliée à la Francophonie. On peut dire que les diplomates belgo-flamands, qui négocient les déplacements princiers, font bien leur travail : tout plutôt que la langue de Voltaire et de Condorcet, de Chateaubriand ou de Malraux. Vous n'y songez pas. Qu'en penserait l'entrepreneur d'Edeghem ou l'électeur de Vilvorde ?

Lors d'une réunion de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) à Vienne en 2006, Albert II avait prononcé une allocution en anglais. Il devait pourtant être informé que le français est aussi une langue officielle de l'OSCE. (...)

L'État belge ne remplit pas ses obligations internationales en matière de promotion de la langue française. Et la dynastie belge ne défend pas comme il conviendrait les intérêts de la minorité wallo-bruxelloise. À l'intention de nos élites (francophones) qui tolèrent le recul de notre langue, on me permettra de citer Freud : "... Celui qui cède sur les mots cède sur les choses".

Méditons ce fait : le peuple flamand a dû se battre longuement et durement pour sa langue. Les Wallons n'ont jamais eu vraiment besoin de livrer bataille pour protéger leur langue (...) Ne serait-il pas temps qu'ils apprennent le prix de la diversité culturelle : ce prix, ce serait d'apprendre enfin à se battre.»

(résumé par M. De Middeléeer)

Diagnostic (janvier 2007) a aussi attiré l'attention de ses lecteurs sur ce problème en concluant : «N'y aurait-il pas un ministre francophone responsable pour rappeler au chef de l'État que le français doit être utilisé dans les institutions internationales où il est reconnu comme langue officielle ? C'est d'ailleurs le cas dans la quasi-totalité d'entre elles, raison de plus pour ne pas céder aux obsessions flamandes.»

Le français, langue universelle

Je ne comprendrai jamais que certaines personnes semblent éprouver du plaisir à combattre leur propre camp. Ainsi M. Louvian (*Le Soir*, 17.01.07) s'énervait-il parce que certains journalistes exigent du nouveau secrétaire général de l'ONU qu'il améliore sa maîtrise du français. En tant que francophones, nous devrions être fiers que le français soit l'autre langue de travail de l'ONU, ce que nous devons à M. Churchill, qui connaissait bien l'Histoire. Le français a été la langue des traités internationaux de 1713 à 1918, statut qu'il devait à ses

qualités particulières de clarté et de précision. S'il est vrai qu'aujourd'hui le français n'est plus la langue universelle, il demeure une langue universelle, et nous devons tout faire pour la défendre et résister ainsi quelque peu à l'impérialisme de l'anglais. De grâce, cessons de céder constamment à cette insupportable anglomanie qui envahit tout : la presse, la publicité, le commerce et les entreprises.

Fernand Dejehet (Corroy-le-Grand),
(lettre envoyée au *Soir* et non publiée par ce journal).

Hommage à un homme de bien



Henri Grouès, l'abbé Pierre, incarnait cette France promotrice de valeurs universelles. Doublement, à la fois par sa charité chrétienne au service infatigable des démunis, engagement digne

de la "fille aînée de l'Église" depuis saint Remi, et par son combat, ses coups de gueule et ses actes imprégnés des idéaux républicains : Liberté, Égalité, Fraternité abolissant ordres, privilèges et préséances de naissance. Il a rendu la dignité aux Compagnons d'Emmaüs en leur offrant la liberté de se reconstruire par le travail et le service aux autres.

Spontanément, la France unanime, rejointe par les autorités des diverses religions du monde, lui ont rendu un solennel hommage au travers de funérailles nationales et de sincères et prestigieux témoignages. Bonnes et mauvaises consciences se retrouvent ainsi dans le souvenir de ce Résistant,

"inventeur de la loi du tapage" comme l'a si bien décrit son ami Bernard Kouchner, le fondateur de Médecins sans frontières, puis de Médecins du monde, ces "French doctors" pour les pays démunis. Loi du tapage, agitateur d'idées, esprit des Lumières, Déclaration des droits de l'homme (août 1789), autant de manifestations de cette autre qualité caractérisant l'identité et l'esprit français.

Que l'amour de l'Autre se traduise concrètement dans les institutions, les programmes et les actions politiques de justice, cohésion et solidarité sociales, sans discrimination quelconque, marques premières d'une nation qui soit digne de ce nom.

La rédaction



ÉCHOS DE FLANDRE

Février 2007

Des Flamands parlent aux Flamands

Joël Goffin

Étonnante sortie de Rik Van Cauwelaert (*Knack*, 10.01.07) qui plaide pour une République fédérale de Belgique sur le modèle allemand. Selon lui, prétendre que la survie de la Belgique dépend de la famille royale représente une grave offense à la nation (ndlr: laquelle ?). Dans *Dag Allemaal* (20.12.06), Bart De Wever fait cette confidence étonnante : « J'ai un jour demandé à Jean-Claude Van Cauwenberghe pourquoi il se cramponnait autant à la Belgique. Celui-ci m'a répondu : "La crainte" » (ndlr : la crainte que la Wallonie ne bénéficie plus des transferts financiers de la Flandre).

Dans la même interview, De Wever dit s'être entretenu un jour sérieusement avec le prince Laurent : « Il me fit une impression fâcheuse. Aux Pays-Bas, où les Princes doivent aller travailler comme tout le monde, ceux-ci sont plus sains sur le plan mental. L'affaire de fraude autour du prince Laurent prouve une fois de plus combien la famille royale peut être trouble. »

Le *Morgen* (06.01.07) annonce en manchette que le CD&V veut la suppression de la dotation octroyée

à Laurent. Parallèlement à ce sac de nœuds, l'administration flamande est occupée à éplucher l'affectation réelle des subsides qu'elle accorde à la IIRGT que le prince est censé gérer pour meubler ses heures creuses (et sa villa, serait-on tenté de dire).

Open-VLD, tel est le nouveau nom du *VLD* qui a absorbé le particule Vivant de Roland Duchâtelet. Le *Nieuwsblad* (12.02.07) estime que le programme de Bart Somers « ne contient pas grand-chose de concret sur des problèmes concrets ». Il s'agit essentiellement d'une opération de marketing que les gens auront tôt fait d'oublier. Le journal conclut : « Cela prouve de toute façon que ce parti ne se préoccupe que de remettre de l'ordre dans sa baraque. »

Bart De Wever, président de la *N.V.A.*, envoie par le fond la proposition du groupe Pavia de reconstituer une circonscription nationale (*Knack*, 14.02.07) : « Si elle devait voir le jour, elle confirmerait que la Belgique n'existe pas. Les partis francophones ne récolteraient presque pas de voix en Flandre (ndlr : quoique dans la périphérie, Cher Bart...) et inversement. » Et Bart de conclure : « Pavia confond la cause et la conséquence de la division du pays. Les partis politiques, comme d'autres institutions, se sont scindés après avoir constaté que la société belge, dans les faits, n'existait pas. Chacun est donc retourné dans son propre groupe linguistique, a rejoint son propre peuple. »

Bart Sturtewagen, dans le *Standaard* (15.02.07), trouve que le projet de circonscription nationale est complètement rétrograde dans la mesure où les entités fédérées ont depuis longtemps développé leur propre dynamique.

>>>

Guy Tegenbos (*Standaard*, 06.02.07), après un énième accrochage communautaire sur la suppression de la différence entre les statuts d'ouvrier et d'employé, conclut que *«la Belgique n'a pas besoin d'un Guy, d'un Yves, d'un Eliô ou d'un Louis comme chef de gouvernement mais bien d'une Rita : Sainte Rita, patronne des causes désespérées.»*

Le *Davidsfonds* dénonce la francisation rampante de la bonne ville de Halle. Chaque année, 250 francophones s'y installent. Ce phénomène y est surtout ressenti au CPAS local, précise, non sans ironie, le lobby flamingant. Autrefois, c'étaient des bourgeois qui parlaient français en Flandre, aujourd'hui c'est un sous-prolétariat, soupire le *Davidsfonds* ! Dans les écoles de la petite ville du Brabant flamand, un enfant sur quatre est issu d'une famille qui ne parle pas le néerlandais à la maison. La solution ? Élaborer un ensemble de mesures qui retiennent les jeunes Flamands à Halle de sorte que les maisons qui se libèrent ne reviennent pas à des francophones. L'interdiction de parler français au marché, dans les commerces et les entreprises de Halle, est bien entendu déjà d'application grâce au *Vlaams Manifest* voté par tous les partis de la ville (repris sur le site www.halle.be). Une cellule baptisée *Vlaams karakter* est même chargée de récolter les plaintes des Hallois !

Le *Nieuwsblad* (06.01.07) a titré en gros caractères : *«Les Flamands veulent travailler, les Wallons veulent faire la grève»* pour évoquer la division qui régnait entre les nordistes et les sudistes de la délégation syndicale de Volkswagen Forest. Le quotidien raconte que certains en seraient même venus aux mains ! Toujours dans le monde syndical, une information quasi non diffusée : la mise à l'écart du francophone unitariste Guy Biamont, président de la CGSP, et son remplacement par un Flamand. Celui-ci est flanqué d'un vice-président wallon qui explique dans la dernière *Tribune* que cette situation permettra aux deux communautés de mieux gérer leurs spécificités. Coup d'État flamand au sein d'une CGSP très largement francophone et régionalisation larvée : un beau succès de nos *«beste vrienden»* !

Le projet de loi Onkellinx qui prévoit la fermeture pour une durée de dix ans d'une entreprise qui a été sanctionnée une seconde fois pour fraude a largement irrité le monde économique flamand : *«Une énième provocation de suite. Ces sanctions mettent en péril la survie des entreprises. C'est la forme la plus pure de destruction d'emplois»*, commente *Voka*, l'association des petites et moyennes entreprises flamandes dans la *Gazet van Antwerpen* (09.02.07). Un lecteur du quotidien anversois va même plus loin : *«Il faut le faire ! comme on dit en français. Un parti qui deux années de suite est éclaboussé par une série de scandales de corruption a le culot d'introduire un projet de loi qui permettra de*

fermer les portes d'une entreprise après deux condamnations. Incroyable !». Non sans humour, il ajoute que ces nouveaux chômeurs iront gonfler les rangs des électeurs du PS.

La distribution gratuite d'héroïne à Liège a choqué la presse flamande. En résumé, elle ne comprend pas que Rudy Demotte s'acharne contre les fumeurs et que, d'un autre côté, on encourage la consommation d'héroïne. Luc Vanderkelen, rédacteur en chef du *Laatste Nieuws* évoque Liège en parlant de *«Junk City»* (16.02.07). Il est vrai que la Cité ardente compte 5.000 toxicomanes !

Enfin pour l'anecdote révélatrice, Zulte Waregem a cru bon de brocarder les Liégeois du *Standard*. Avant le match et pendant la pause, le speaker diffusait des messages du genre : *«Si vous n'aimez pas les saucisses portugaises (ndlr : allusion au joueur du Standard Conceição), allez au restaurant untel... Si vous êtes poursuivi par la mafia, courez vous réfugier dans la caravane de la firme Y... Si vous avez un cadavre à conserver, achetez un congélateur de la société Z !»* Ce n'est pas encore Étoile Rouge de Belgrade-Dynamo Zagreb, mais il ne faudrait pas grand-chose pour mettre le feu aux poudres.

Le Congrès électoral du RWF/RBF se tiendra au Palais des Congrès de Liège, le samedi 19 mai 2007.

Voyez fleurir les pactes !



Pour avoir avoué, devant un auditoire de Sciences Po, qu'il voterait volontiers pour François Bayrou, Alain Duhamel s'est vu privé d'antenne à et par RTL et France Télévision. C'est tendance, puisque le socialiste Arnaud Montebourg, lui aussi, a été interdit de parole pour avoir osé

dire que l'erreur de Ségolène Royal, c'était... son compagnon, François Hollande ! Interrogé le 16 février sur RTL, A. Duhamel s'est borné à souligner qu'en fait, il partageait la vision européenne de celui qui se voit maintenant non plus comme le "troisième homme", mais carrément comme le futur président de la République. *«Je n'ai pas appelé à voter pour X, place de la Concorde, avec un mégaphone!»*, a notamment déclaré le chroniqueur pour sa défense.

Mais passons aux choses sérieuses. Le 11 février, toute la presse est bien sûr suspendue aux lèvres de Ségolène Royal — elle qui, dans un

>>>

dîner avec Bernard Henry-Lévy, s'estimait victime d'une persécution (cf. *Il Corriere della Sera*, 09.02.07).

Le 12 février, dans *Libé*, l'éditorialiste Jean-Michel Thénard souligne que «*Ségolène Royal a trouvé sa voix. Elle avait jusque-là du mal à la poser; hier, le ton était juste, capable d'emporter une salle prête à succomber. La candidate existe, les socialistes l'ont rencontrée*».

Le lendemain, à la une du *Monde*, on lit : «*Royal avance cent propositions pour répondre à la crise sociale*». L'édito, intitulé *Pacte contre pacte*, se termine par cette remarque : «*Les deux principaux candidats ont chacun un projet : au "pacte présidentiel" de Mme Royal s'oppose le "pacte républicain" de M. Sarkozy, qui se projette déjà dans le second tour. Celui de la gauche privilégie la solidarité et la sécurité, celui de droite, la liberté et le mérite. Que la campagne commence ! Enfin !*»

Évidemment, *Le Figaro* (12.02.07) ironise : «*Ségolène Royal : le programme attrape-tout*». Et Alexis Brézet, insistant sur les "ambiguïtés" de son programme, conclut, un brin assassin : «*On connaît la maxime, battue et rebattue, du cardinal de Retz : "On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment. Ce n'est pas toujours à son avantage que l'on choisit d'y rester"*».

Dans *La Croix* (12.02.07), François Ernenwein est plus enthousiaste. Il termine ainsi : «*Ce débat pour l'ouverture et la réforme est digne d'une démocratie avancée. Il reste maintenant dix semaines pour le mener dignement. Bien malin qui peut déjà dire les conclusions qu'en tireront les Français au soir du 22 avril. Une belle campagne est annoncée*».

Enfin, *Le Canard Enchaîné* (14.02.07) s'interroge : «*Inflation de promesses électorales. Tous les coûts sont permis !*», fine allusion aux largesses promises par des candidats.

Autre sujet brûlant : pour avoir reproduit les caricatures danoises du Prophète, *Charlie-Hebdo* est traîné en justice par les zéloteurs de Mahomet. *Le Canard* remarque avec satisfaction que «*de Hollande à Sarkozy, toute la classe politique s'est rangée sous la bannière de la liberté d'expression*».

Notons encore que *Le Monde* (9-02-07) a eu la bonne idée d'ouvrir ses colonnes au président du RWF. Sous le titre *Le rattachement à la France, espoir de la Wallonie*, Paul-Henry Gendebien définit clairement le problème belge et rappelle à ses lecteurs français que «*la République ne compromet en rien l'avenir de l'Europe lorsqu'elle est actrice de ses propres idéaux et soucieuse de ses intérêts légitimes*».

Comme Paris avait accepté la réunification de

l'Allemagne, «*demain, une manière de "réunification française" qui organiserait une communauté de destin franco-wallonne ne devrait heurter aucun intérêt en Europe. (...) Notre audace est de nous adresser ici à ceux qui s'apprêtent à prendre en charge le gouvernement de la France: qu'ils sachent qu'un nombre croissant de Wallons tournent de plus en plus leurs regards vers eux, des Wallons animés par une certaine idée de la France et de la démocratie, et mus par une grande espérance*».

Claudio Opassich



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Wallonie, Flandre : une 3e voie possible ?

C'est ce que suggère Rudy Aernoudt, ancien chef de cabinet de différents ministres de l'Économie, dans une carte blanche du *Soir* (22.12.06). L'auteur du récent ouvrage *Wallonie, Flandre, je t'aime moi non plus*, analyse les options possibles pour la Belgique :

1re option : «*une Flandre et une Wallonie devenues indépendantes et Bruxelles organisée en district européen*». Dans ce cas de figure, la Flandre, placée au 4e rang des États les plus riches de l'UE, se soucierait de chasser de son territoire «*les étrangers*» (dont les Wallons). D'où la probable naissance d'un nouveau parti ultranationaliste qui entendrait voir la Flandre se retirer de l'Europe.

2e option : «*le retour à la Belgique de papa*». Option purement conservatrice que notre homme impute tout de go aux présidents des quatre grands partis francophones. Leur «*attitude de statu quo*» est une erreur magistrale, car «*cette option impliquerait que les Flamands continuent à payer pour les Wallons sans que ces derniers ne doivent justifier l'utilisation des fonds perçus*». La Flandre refuse le statu quo institutionnel parce qu'il «*hypothèque le progrès et la prospérité d'un pays*».

3e option : concoctée par R. Aernoudt, elle est basée sur un «*appareil public efficace, multicouches*» qui fonctionnerait en privilégiant, d'une part, la subsidiarité (ndlr : faut-il comprendre ici que les pouvoirs de l'État central seraient subordonnés à ceux des Régions ?) et, d'autre part, en dynamisant la solidarité interrégionale.

En théorie, cette 3e voie est pensable mais, en pratique, son application suppose un retournement complet des mentalités (toujours centrifuges) et la volonté de chambouler le système laborieusement mis en place depuis plus de trente ans. En effet, certaines matières reviendraient au fédéral et

>>>

d'autres seraient régionalisées (telle l'assurance chômage) ; de plus, l'Europe pourrait avoir sa part des compétences.

Complicé ? Non, prétend l'auteur, la machine peut tourner à condition que les «*couches*» régionale, fédérale et européenne coopèrent loyalement. Et Rudy a trouvé le lubrifiant idéal : le bon sens ! Ce n'est apparemment pas gagné, n'en déplaise à l'auteur et à... René Descartes.

Que veut la Flandre ?

Dans *La Libre* (20.12.06), Christian Laporte rapporte les propos de Rudi Dierick, membre du comité permanent des organisations flamandes (OVV), c'est-à-dire «*la coupole des mouvements qui font la Flandre*» (ndlr : on ne surprendra personne en disant qu'il n'existe rien de tel en Wallonie).

Un long préambule veut nous persuader de ce que sont vraiment les Flamands : ni racistes, ni fascistes. Leur ambition est de bâtir une société la plus harmonieuse possible, projet qui passe par le respect des traditions, donc en priorité, celui de la langue du cru. Avis aux francophones qui méprisent le néerlandais, par exemple dans les hôpitaux bruxellois où peut exister un «*péril mortel*».

Sur le front communautaire, Dierick rappelle que la Flandre, soucieuse d'une plus grande homogénéité, veut une politique de l'emploi différente, une meilleure gestion du chômage en Wallonie, et une égalité d'application de la Sécurité sociale dont les Wallons abuseraient (air connu). Il entend encore «*communautariser*» (c'est-à-dire, au sens belge, séparer davantage) les secteurs de la santé et de l'enseignement (?).

Le porte-parole de l'OVV accuse enfin les francophones de transformer, par leur refus constant de toute réforme, les Flamands en confédéralistes ou en séparatistes. Un avertissement pour finir : «*l'indépendance flamande n'est plus un tabou, y compris chez ceux qui savent encore ce que l'on pense au-delà de la frontière*». La phrase est lourde de sous-entendus.

Richesse «insolente»

Dans la rubrique *Vent du Nord* (*Le Soir*, 11.12.06), Dirk Vanoverbeke note que, selon *Het Volk*, la richesse de la Flandre devient «insolente» : un tiers des Flamands disposent de 50.000 euros, alors qu'il n'y a plus que 20% des Wallons possédant le même capital.

Il n'y a certes pas que l'argent qui préoccupe l'opinion au Nord, mais aussi l'insécurité qui augmente. En outre, chaque année, il y aurait 20.000 tentatives de suicide, chiffre très au-dessus de la moyenne européenne. *Knack* attribue ce phénomène à «*trop de richesse qui rend malheureux*». Curieuse déduction ! Que l'on sache, le nombre de millionnaires songeant à se supprimer est plutôt réduit... du moins chez les Wallons !

Oh ! Sire, si Vous saviez !

Dans *Le Soir* (16.01.07), Dirk Vanoverbeke s'amuse à jouer au petit rapporteur à l'intention de ses lecteurs francophones. En fait, il ne fait que reprendre, dans la rubrique *Vent du Nord*, les propos de Jan Segers, l'éditorialiste du *Laatste Nieuws*, qui constate «*l'insolence*» avec laquelle on a parlé de la famille royale lors de la rentrée du Parlement flamand le mercredi 10 janvier. Jusque-là, les «*piétres plaisanteries*» couraient les couloirs, maintenant c'est à la tribune qu'on les débite.

Ah ! Madame, ce n'est pas en Wallonie que l'on entendrait des horreurs pareilles... enfin, pas encore !

Au Sud, guère de nouveau

Au début de décembre, les «demandeurs de rien» ou, si l'on veut, les présidents des partis francophones, accumulent les réunions afin de présenter un front uni. Un front ? Plutôt que ce mot qui sent la poudre, Mme Milquet préfère «rassemblement» pour ne pas froisser les Flamands. Délicate attention ! Le 21, une déclaration commune, vraiment minimale, confirme leur volonté de «*dialogue constructif*» avec leurs homologues flamands à condition qu'ils respectent «*la Belgique fédérale et les intérêts francophones*».

Comédie ou non, MM. Di Rupo et Reynders s'étripent à propos du canular de la RTBF et surtout à propos de leurs visions différentes de la Wallonie.

Jouant les éclaireurs, le CDH provoque une réunion d'experts dont certains ne cachent pas leur scepticisme. Si Paul Plasman, délégué du syndicat chrétien, constate qu'il n'y a aucune raison de s'affoler, vu que son organisation ne veut pas de la scission de la Sécu, Tony Vandeputte, ancien administrateur de la fédération patronale, se montre plus prudent — peut-être est-il mieux informé ? — en déclarant qu'il ne faut pas ignorer les revendications flamandes.

Quant aux conseillers des partis francophones, ils admettent le bien-fondé des transferts Nord-Sud et entendent aussi que la Sécurité sociale reste fédérale. Soit, mais jusqu'où ira la Flandre ? Retenons encore les avis de deux politologues : celui de Paul Magnette (ULB) qui, désabusé ou ironique, voit «*le modèle institutionnel belge (comme) opaque, lent, producteur de compromis improbables*» (ce qui ne l'empêche pas d'y croire encore !), et celui de Wilfried Dewachter (KUL) qui leur remettra le yeux en face des trous : «*La Belgique (est) faite de deux sociétés, flamande et wallonne, distinctes à tous les points de vue*».

Bref, deux sociétés aux mentalités antagonistes, qui s'ignorent de plus en plus et finiront par se séparer. *Sic transit gloria belgica !*

«Belgitude» : l'horrible terme !...

titre Jules Gheude* (*Le Soir*, 17.01.07), mécontent de Marc Quaghebeur. Le 8 janvier, celui-ci avait estimé que «*la belgitude avait mis fin à près de 60 ans de négation de ce que nous sommes*». Ce que >>>

nous sommes ?, s'étonne J. Gheude, mais sur les plans culturel et linguistique, nous sommes «des Français que les hasards de l'Histoire ont placés en dehors de l'Hexagone» et de rappeler un phénomène historique évident : la francisation spontanée des Wallons, jamais démentie depuis des siècles (ndlr : à ce propos, on relira avec profit l'ouvrage de Félix Rousseau **).

En 1937 déjà, "le Groupe du Lundi", formé notamment de Franz Hellens, Charles Plisnier et Marcel Thiry, avait dû réaffirmer l'appartenance pleine et entière des auteurs belges d'expression française à la littérature française.

Puis en 1989, François Perin s'écriait : «Va-t-on maintenant inventer une "culture wallonne" ? Si on s'en tient aux citations des grandes œuvres et des bons auteurs, c'est la déroute immédiate : Grétry et César Franck sont de grands compositeurs... français. Georges Simenon, Charles Plisnier, Henri Michaux, Alexis Curvers illustrent la littérature... française. Félicien Rops fuit sa ville natale (Namur !) pour devenir l'ami des poètes maudits à... Paris ! Et Jacques Brel, Bruxellois, issu d'une famille flamande francisée, échoue complètement dans sa ville natale et ne doit son succès international qu'à son lancement à l'Olympia...». Citation bienvenue, car un "courant wallonisant" risquerait de couper les Wallons des Bruxellois francophones et «de nourrir un complexe d'infériorité et de peur qui se solde par un rejet de la France et spécialement de Paris». Il est des vérités qu'il faut sans cesse rappeler !

* Auteur de *François Perin, écrits et mémoires* éd. Quorum, 1998.

** F. Rousseau, *Wallonie, terre romane*, éd. Institut Jules Destrée, 1977.

La quadrature du cercle belge

L'existence de la Belgique est-elle encore imaginable à long terme ? Non, sans doute. En attendant, David Coppi (*Le Soir*, 19.01.07) passe en revue les cinq scénarios possibles de formation d'un gouvernement au lendemain du 10 juin. Valse-hésitation entre rouges, bleus, rouges-romains et verts : reconduction de l'actuelle majorité, autre majorité ou une tripartite ? En fait, une "sextipartite" : PS, MR, CDH d'un côté et SPA, VLD et CD&V/N.VA de l'autre. Six pilotes à la barre, c'est beaucoup, c'est trop ! Ou alors, ce sera «l'aventure», c'est-à-dire pas de gouvernement fédéral. Dans ce cas, conclut D. Coppi, «la Belgique glisse vers une forme d'État radicalement confédérale, ou se scinde. Un scénario des plus théoriques, et le plus redouté». Théorique ? Pas sûr.

Guy en guise de guide

Six jours plus tard, et afin de contrer le séparatisme, Guy Verhofstadt surprend tout le monde en estimant indispensable la réforme de l'État, afin de construire une «Fédération de Belgique» en béton armé. Il faut, dit-il en substance, chercher un nouvel équilibre en élargissant les compétences des Ré-

gions tout en renforçant les instruments fédératifs. Vaste problème ! Serein, Yves Leterme attend des actes, et Di Rupo, plus serein du tout, grince des dents.

Réformettes en Wallonie

Dans *Diagnostic* (janvier 2007), Michel Legrand dénonce «les réformettes homéopathiques de l'Administration wallonne». Les affaires de Charleroi (et d'autres lieux) ont, une fois de plus, mis en évidence la cause profonde du mal : la politisation outrancière de cette administration, du haut en bas de la hiérarchie. Ainsi, son rôle de contrôle et d'encadrement n'a pas été assuré, ce qui a permis toutes les dérives. Le gouvernement wallon s'en est ému et a décidé de purger ladite administration de ses tares... en oubliant, un peu vite, que la politisation n'était que «le pur produit des mauvaises manières des partis». Le ministre Courard a cru bien faire en s'inspirant du fédéral. Exemple inapproprié s'il en est, puisque «les "top managers" de l'administration fédérale sont plus politisés qu'avant et que la répartition des postes s'est faite à l'aune de la représentation des partis au pouvoir». Appliquée en Wallonie, on voit ce que cette méthode donnerait !

Le ministre a encore préconisé la fusion des deux ministères (Région wallonne et Communauté française (ndlr : la mesure est-elle politique en prévision de la création d'un État Wallobrux ?). Enfin, Michel Legrand rappelle les exigences du GERFA* : — organisation d'une école d'administration ; — concours d'entrée réservé aux fonctionnaires expérimentés ; — octroi d'un brevet permettant au détenteur d'occuper un poste de direction.

Il est évident que, seules, ces mesures mettront les candidats à l'abri des influences politiciennes (ndlr : à condition de trouver des personnes intègres pour gérer l'entreprise). Cette réforme contribuera à rendre aux Wallons la confiance dans l'avenir de leur Région. Espérons-le !

J. Liénard

* Groupe d'Étude et de Réforme de la Fonction Administrative - av. du Pont de Luttre, 137, 1190 Bruxelles - Tél : 02 344 04 73 -- télécopieur : 02 347 03 30.

"Belgicisme béat"

Michaël Henen, administrateur de l'Action Fouronnaise (*Le Soir*, 25.01.07) dénonce «le belgicisme béat couplé à cette obsession du bilinguisme imposé qui conduit, lui, à un déni du droit à la culture», et souligne très lucidement que «les politiques flamands verraient dans le phénomène de la bilinguisation en périphérie bruxelloise un excellent prétexte pour donner un statut transitoire aux facilités, voire les rayer définitivement de la Constitution.» On pense à ce qu'écrivait le Nivellois Claude Thayse (*Le Soir*, 22.12.06) à propos de «l'idée d'étendre la Région bruxelloise avec un lien territorial avec la >>>

Wallonie. (...) Inquiétant : l'intégrité du Brabant wallon est en péril... Ses communes perdraient ainsi leur statut linguistique et culturel français pour devenir de facto bilingue (...) Monnaie d'échange dont, une fois de plus, la Wallonie ferait les frais. Quant à l'avis des habitants, on s'en passerait tout naturellement...» Pourquoi s'abstient-on donc de prendre cet avis auprès des habitants des communes à facilités pour délimiter, cette fois démocratiquement, la frontière, là où précisément le problème gît et empire ?

Les accords internationaux, chiffons de papier

Dans *Le Soir* (27.01.07), P. Magnette, étudiant français à Liège, s'interroge à juste titre sur notre «Communauté française antifrançaise, limitant à 30% le quota des étudiants étrangers», et remarque : «Nous, les étudiants français, sommes des étudiants "étrangers" très proches des Wallons. Nous parlons la même langue et nous avons les mêmes référents culturels. Pourquoi la Communauté française s'appelle-t-elle "française" si elle exclut en priorité les Français ? La Belgique manque aussi de communication avec les autorités françaises. Pourquoi les Wallons n'ont-ils pas activé l'Accord de coopération avec la France du 10 mai 2004 ? (...) Drôle de conception de l'Europe !»

La décision est entre-temps condamnée par la Commission européenne. Affaire à suivre.

Quels contenus la Communauté française et la Région wallonne veulent-elles donner à leurs accords respectifs de collaboration et de rapprochement avec la France ? Chiffons de papier pour fonds de tiroir ?

Bye-bye Belgium

Le célèbre document-fiction du 13 décembre dernier a secoué aussi l'opinion étrangère. Michaël Stabenon, correspondant de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* à Bruxelles depuis de nombreuses années, observe dans *La Libre* (15.12.06) : «Je suis étonné qu'autant de personnes aient marché dans le jeu. Cela démontre que cette discussion sur la division de la Belgique en plusieurs entités distinctes n'est pas tout à fait irréaliste. Et que le débat est beaucoup plus dans l'actualité qu'on ne veut bien le dire. Les nombreuses réactions négatives (surtout du côté francophone), permettent néanmoins de faire naître un peu d'espoir pour l'unité de la Belgique. Mais une telle docu-fiction serait difficile à imaginer en Allemagne qui est pourtant un État fédéral».

«La mort programmée de la Belgique» est le titre du dossier publié par *Le Vif/L'Express* (15.12.06) en réaction à l'émission télévisée. On y précise : «L'humour est sans doute une forme de

pudeur quand tout va à vau-l'eau. (...) En réalité au fil du temps, les revendications flamandes ont progressivement glissé du champ émotif vers une prise de conscience bien plus pragmatique. Pour rappel, le sentiment nationaliste flamand est présent dès la fondation de l'État belge. (...) D'une revanche sur les Wallons et leurs discriminations anciennes (ndlr : plus justement sur les bourgeoisies francophones), on glisse aujourd'hui en Flandre vers une revendication autonomiste pour des raisons économiques (...) Conséquence : une majorité de nationalistes flamands estime aujourd'hui que Bruxelles ne doit pas empêcher l'indépendance de la Flandre, contrairement à hier.»

Hugues Dumont, constitutionnaliste aux facultés Saint-Louis, qualifie l'émission de la RTBF de «fiction révélatrice» (*La Libre*, 10.01.07) et souligne : «Si tant de Belges y ont néanmoins cru, c'est parce qu'ils ne suivent ou ne comprennent que très mal l'actualité politique. (...) Les forces politiques flamandes favorables à une sécession unilatérale (...) sont indiscutablement en croissance et présentes au sein de tous les partis traditionnels, de manière explicite ou larvée. (...) Le chantage au chaos, si ce n'est à la sécession, au cas où les francophones résisteraient à certaines exigences est inacceptable. (...) Les francophones sauront à quoi s'en tenir».

En effet, les prochains rendez-vous sont attendus après le 10 juin. Ce ne sera pas la «Fédération de Belgique» de Guy Verhofstadt — formule dissimulant la Confédération d'États — qui sauvegardera sens et cohésion.

M. De Middeleer

Solution des jeux de la p.13

Francophonie, vaste programme :

Solutions : 1 - A ; 2 - B ; 3 - A ; 4 - C ; 5 - B

Mots croisés du n° 70

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	C	H	A	L	O	N		C	O	L	M	A	R
II	H	O	R	U	S		M	O	S	E	L	L	E
III	A	U	D	E		P	A	R	I	S		S	S
IV	R	E	E		P	A	U		R		M	A	S
V	T		N	A		B	L	O	I	S		C	A
VI	R	E	N	N	E	S		I	S	O	L	E	S
VII	E	V	E	S		T	A	S		N	E		S
VIII	S	R		E	A		V	E	R	D	U	R	E
IX		Y	S		U	S	E		E	A		E	U
X	S		A	S	T	I		D	N	I	E	P	R
XI	E	C	U		A	S	S	I	T		N	L	
XII	M	E	L	U	N		A	J	A	C	C	I	O
XIII	U	Z	E	S		R	I	O	M		R	E	R
XIV	R	E		A	R	C		N	E	V	E	R	S

Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,

Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,

Pierre MÉLOT, OCULUS,

Claudio OPASSICH, André PATRIS,

Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Eric SMETS,

Marc SUTTOR, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

international (FFI)

et de l'Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la

Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat

aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.